BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! — NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

R. P. Provincial 9916—110e rue

23ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 5 avril 1933 — No 5

Regards rétrospectifs sur la session

Son Honneur le lieutenant gouverneur H. E. Munroe prorogeait, jeudi dernier, le 30 mars, la cinquième session de la septième législature de la Saskatchewan. Elle fut convoquée le 2 février. Durant quarante et un jours, nos législateurs ont trouvé moyen de faire quatre-vingt-douze lois. Naturellement, il ne faudrait pas s'y méprendre, plusieurs législations nouvelles ne sont en définitive que des modifications à des lois déjà vieilles, d'autres ne s'appliquent qu'à certaines communautés ou corporations et n'affectent pas directement le peuple en général. Parmi les plus importantes, nous plaçons les lois qui ont trait au redressement des dettes et au mariage.

* * * *

La loi du redressement des dettes est une machine aux rouages très compliqués. Elle est sans doute le produit d'un cerveau d'avocat très habile. Les mille et une transformations qu'elle a dû subir avant de franchir l'épreuve de la troisième lecture, ont considérablement altéré sa physionomie originale. Elle se présente maintenant sous des traits moins sévères. Les législateurs se sont sans doute laissés influencer par les critiques et protestations contre certaines clauses. Le principal argument adverse affirmait que cette loi était trop rigide et tuerait du coup le crédit de la province et des individus. Aujourd'hui, Coldwell et certains personnages représentatifs de milieux politiques blâment le gouvernement d'avoir biffé des clauses qui protégeaient notre crédit.

Nous ne sommes pas assez versé dans la matière pour passer un jugement qui, d'ailleurs, serait prématuré. Nous préférons attendre et juger la loi par ses effets.

La cheville ouvrière de la loi du redressement des dettes est évidemment la Commission créée pour opérer une entente entre créanciers et débiteurs. De ses agissements dépendent les bons résultats de la loi. De fait, c'est elle qui décidera de l'opportunité d'une poursuite et déterminera sa nature et son étendue. A l'origine de la loi, la Commission avait même le pouvoir de fixer le montant que pouvait exiger un créancier, mais des modifications subséquentes lui ont enlevé cette faculté. En somme, la nouvelle loi ressemble de beaucoup à celle du même genre adoptée l'an passé par la législature. Elle diffère surtout en ce sens qu'aujourd'hui le débiteur n'a pas à intervenir pour se défendre d'un créancier ennuyeux auprès de la Commission du redressement. Cette protection lui est accordée du fait qu'aucun créancier ne peut poursuivre son débiteur sans obtenir au préalable la permission de ladite Commission. Elle a aussi plus d'envergure. L'ancienne ne s'appliquait qu'aux fermiers, propriétaires et marchands-détaillants; la nouvelle s'étend à tous les citoyens résidents de la Saskatchewan. La loi de 1932 accordait à la Commission le pouvoir d'émettre des certificats protégeant les débiteurs contre les saisies, la forclusion ou la reprise d'articles vendus à paiements différés. La nouvelle loi, à quelques exceptions près, défend toutes poursuites ou procès sans l'autorisation de la Commission.

La loi limitant les droits civils, dans l'ensemble de ses plus importantes clauses, est contenue dans la loi du redressement des dettes de l'an dernier.

Dans l'application de la nouvelle législation, nous demandons à la Commission d'agir de façon à raffermir notre crédit. Elle rendra un service inappréciable aux citoyens de la province, puisque ce ne sont pas les banques, les grosses compagnies ni les trusts qui souffriraient le plus le cas échéant où nous perdrions notre crédit, mais bien les classes ouvrières et agricoles.

* * * *

La loi du mariage a subi certaines modifications. Pour qu'un prêtre puisse célébrer un mariage légalement, il doit être inscrit sur les registres du gouvernement. — Cette clause existait déjà dans l'ancienne — Il doit en plus exiger des parties contractantes le certificat de santé tel que stipulé par une clause nouvelle de la loi. S'il refuse de se conformer à la loi, il se rend passible d'une amende n'excédant pas $500.00 ou d'un emprisonnement pour un terme ne dépassant pas 12 mois.

La loi demande que les futurs conjoints soient munis de permis ou qu'il y ait publication d'au moins deux bans à deux dimanches consécutifs. Un article de la loi stipule qu'il doit s'écouler un intervalle de sept jours depuis la demande du permis jusqu'à son obtention. Le consentement des parents est requis pour les mineurs. A défaut de ceux-là, les tuteurs ou un juge de la Cour de district. Un juge de la Cour du Banc du roi peut dispenser du consentement, probablement lorsque le contractant n'a personne à qui s'adresser.

La loi défend le mariage des déserteurs et des débiles mentaux. Comme nous le faisions remarquer cette clause n'est pas facile dans son application. Comment tracer la ligne de démarcation entre les idiots, les imbéciles et les sains d'esprit ? Le principe de cette clause prête flanc à la critique. Le but du législateur est sans doute d'enrayer la progression des débiles mentaux. Les adversaires se basent sur les expériences des spécialistes pour nier que les enfants des fous héritent toujours de la faiblesse mentale de leurs parents.

Une autre partie de la loi, assez vivement critiquée, est celle qui dispense les femmes d'un certificat de santé. Les membres de la législature ont certainement fait preuve de beaucoup de galanterie à l'égard des femmes de la Saskatchewan auxquelles ils ont décerné sans aucune hésitation un certificat de parfaite santé. Les hommes prisent peu l'humiliation. Ils prétendent avec raison que la femme peut tout aussi bien que l'homme transmettre des maladies contagieuses. En exigeant un certificat d'une seule partie contractante, le gouvernement n'enraye qu'à moitié la contagion. En vérité, nous ne voyons pas les raisons qui ont incité le gouvernement à exonérer les femmes.

* * * *

Voilà les lois les plus importantes de la session à notre point de vue, puisque le gouvernement a jugé bon de ne pas importuner les catholiques cette année. Il a sans doute fini par comprendre qu'en légiférant contre eux, il se faisait tort à lui-même et que c'était mauvaise politique de continuer de se les mettre à dos à la veille des élections.

* * * *

Au cours de la session, le gouvernement s'est apitoyé sur le sort de la population soviétique et a adopté une résolution — donnant par le fait même une directive à Ottawa — en faveur du troc avec la Russie. D'une façon indirecte, le gouvernement a blâmé la politique de M. Bennett en affirmant par la bouche de son chef qu'il était pour les bas tarifs tout autant que les libéraux.

* * * *

Les 92 lois passées à la dernière session n'ont certes pas épuisé les énergies de nos législateurs qui ont brisé les cadres trop restreints de la province pour s'occuper de la question du boycottage des Juifs allemands, de la Conférence économique, des dettes de guerre et de la Conférence du désarmement et de la paix à Genève.

Fasse la divine Providence, comme le disait Son Honneur le lieutenant gouverneur en prorogeant la session, que les lois édictées cette année soient autant de facteurs d'un retour de prospérité pour les administrés de la Saskatchewan.

Joseph VALOIS, o.m.i.

"LE DROIT"

LA FORTERESSE DE NOTRE RACE

"Le Droit" d'Ottawa célébrait récemment le vingtième anniversaire de sa fondation. Durant ces longues années, le journal canadien-français a passé par bien des vicissitudes et difficultés. Le R. P. Charles Charlebois, o.m.i., en sait quelque chose là-dessus, lui qui s'est dépensé, une partie de sa vie, pour mettre sur un pied viable la presse française de nos compatriotes ontariens.

L'oeuvre française accomplie sur ce point stratégique du Canada est une épopée digne de figurer à la première page des annales où sont consignés les faits et gestes de notre race en Amérique. 'Le Droit', toujours fidèle à sa mission, a écrit des passages sublimes qui inspireront longtemps les groupes disséminés à travers les provinces anglaises et en butte aux mêmes embûches de la part d'une majorité ostracisante.

Sa lutte contre l'inique Règlement XVII, sa croisade organisée pour la défense des écoles ontariennes, son énergie et son initiative dans la bataille, l'impulsion vigoureuse qu'il a spontanément donné à tout mouvement religieux et national......, et dont nous avons senti l'influence jusque dans le loin tain de nos plaines de l'Ouest, demeureront toujours un puissant stimulant pour les âmes que passionnent les plus chers intérêts du groupe français.

Ce que nous disons du "Droit" s'applique parfaitement à "L'Action Catholique," qui fêtait dernièrement son vingt-cinquième anniversaire, et au "Devoir" ainsi qu'à tous les journaux canadiens-français des provinces anglaises du Canada. Leur parfaite union pour la défense de notre foi et de notre langue constitue une forteresse inexpugnable.

Nous profitons de l'occasion pour remercier très sincèrement les journaux de la province de Québec de suivre si anxieusement toutes nos activités de l'Ouest et de nous encourager si sympathiquement. Nous ne pourrons jamais apprécié à leur juste valeur les services que ces vaillants rédacteurs, à l'expérience consommée, ont rendus à notre cause, qui en définitive est la leur, en consacrant des articles solidement charpentés à la défense des droits des minorités de l'Ouest.

Conséquemment, ce nous est un devoir de gratitude bien doux de souhaiter au "Droit" d'abord, puis ensuite à "L'Action Catholique" et au "Devoir" longue vie et succès au service de l'Eglise et de la patrie canadienne-française qu'ils servent si dignement. Puissent-ils ne pas être trop ébranlés par la crise financière qui fait chanceler sur leurs bases les institutions les mieux établies.

J. V.

MISE au POINT

N.D.R. — Dans notre article de la semaine dernière, nous avons dit que le bill de stérilisation présenté au Manitoba avait été retiré. Nous nous étions appuyé sur certains communiqués de la presse. Or, nous apprenons de sources certaines que malheureusement le comité des amendements l'a approuvé et qu'il sera adopté facilement.

Dieu merci, notre ministre de la Santé, le Dr Munroe, a su tenir compte des divergences d'opinions au sujet de cette loi immorale. Nous l'en félicitons.

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE TURGEON

Le blâme imputé à Machray et Shanks

La commission royale Turgeon critique le manque de vérification depuis 1925

DU MANITOBA

WINNIPEG. — La perte de tout près d'un million dans les fonds fiduciaires de l'Université du Manitoba, révélée en juillet dernier et suivie de l'arrestation et de la condamnation de John-A. Machray, pionnier de l'Ouest canadien qui avait rempli d'un quart de siècle avait rempli de hauts postes de confiance, a été blâmée sur deux hommes — Machray et son principal comptable, feu R.-H. Shanks.

Et, dans le rapport de la commission royale Turgeon déposé à la législature du Manitoba, la responsabilité majeure pour l'esclandre qui permit à Machray, ancien économe de l'Université, de poursuivre les défalcations de $1,000,000 pendant plus de vingt ans, est imputée au conseil d'administration et à Robert Drummond, contrôleur général de la province.

On attache un plus grand degré de blâme aux membres du conseil d'administration après 1924, l'année durant laquelle Isaac Pitblado, c.r., avait démissionné de la présidence. Il n'y a aucun doute, dit le rapport, que s'il était demeuré à la présidence, Machray et son comptable-chef se seraient trouvés dans l'impossibilité d'échapper à la vérification établie par la loi, en 1925, ou durant toute année subséquente. Pendant sept ans avant 1932, on n'a pas fait de vérification.

LES COUPABLES

Traitant de la culpabilité de Machray et de Shanks, le rapport dit: "Nous désirons établir sans plus de retard que, partout où il s'agit de culpabilité, cette culpabilité revient sur deux hommes, Machray et Shanks."

On donne l'absolution au gouvernement et à ses membres dans plusieurs questions soulevés durant la longue enquête, mais la commission les blâme pour n'avoir pas obtenu le rapport annuel sur les placements de l'Université tel qu'exigé par la loi de l'Université.

Suite à la page 2

ACTUALITÉ

Les loteries en faveur des hôpitaux

OTTAWA. — Le comité sénatorial des bills privés a adopté un projet du sénateur conservateur, A. D. McRae, de Vancouver, pour autoriser des loteries au bénéfice des hôpitaux.

Le projet portait d'abord le titre de projet de loi pour autoriser des loteries en faveur d'oeuvres de charité. Hôpitaux a été substitué à oeuvres de charité afin de permettre au procureur général de chaque province d'émettre un permis par an pour une loterie en faveur d'un hôpital ou de plusieurs hôpitaux.

Le comité a rejeté une proposition du sénateur Béique pour qu'il n'y ait qu'une loterie par an et que ce soit sous l'autorité du gouvernement fédéral.

Ils ne combattraient pas pour le roi

TORONTO. — Un certain nombre de jeunes étudiants ont été pris à partie par le procureur général Price pour avoir déclaré qu'ils ne combttraient jamais pour le Roi ou le pays. Ces étudiants, dit l'hon. Price, ne se rendent pas compte de l'appel de l'empire.

Une enquête sur la situation de l'Ouest

OTTAWA. — Avant de fournir du secours aux provinces de l'Ouest le gouvernement Bennett a décidé d'y faire une enquête sur la situation. C'est dans ce but que, ces jours derniers, Watson Seller sous-ministre des finances à Ottawa s'acheminait vers l'Ouest

Accident d'avion

NEODESKA, Kansas. — Un gros aéroplane, transportant le club de balle au panier de Winnipeg — "Winnipeg Toilers" — s'est applati sur le sol près de Neodesha. Six passagers ont été tués et les huit autres sérieusement blessés. Une panne de moteurs fut cause de l'accident.

Remaniement des sièges

EDMONTON — Le gouvernement de l'Alberta étudiera la question de remaniement des sièges à la législature, s'il adopte une résolution de l'hon. C. L. McPherson, ministre des Travaux Publics. Il y aura réduction du nombre des sièges, dit-on.

L'embargo sur les exportations d'armes

WASHINGTON. — Le comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants a approuvé, par un vote de 15 à 6, le projet d'autoriser le président Roosevelt à mettre l'embargo sur les expéditions d'armes et de munitions aux pays en conflit.

CÉRÉMONIE À LA PORTE SAINTE DE SAINTE-PIERRE

CITE VATICAN. — La cérémonie de la "reconnaissance" de la porte sainte de Saint-Pierre a eu lieu, comme préparatif à son ouverture officielle et à l'inauguration de l'Année Sainte, le 1er avril. On a déplacé la mince plaque de marbre qui recouvre le mur de briques qui constitue la porte. A l'intérieur du mur, ils trouvèrent deux petits coffrets de zinc qui y furent placés le 28 janvier 1926, à la fin de l'Année Sainte.

D'ici à quelques jours, le mur intérieur de la porte sera abattu tandis que l'extérieur sera complètement détaché sur ses quatre côtés et maintenu par une bande de fer, de manière qu'il puisse se briser lorsque le Pape le frappera avec un marteau d'or, inaugurant ainsi l'Année Sainte.

AVIS IMPORTANT

Nous prions nos annonceurs et abonnés d'adresser dorénavant leurs correspondances à l'administration du *"Patriote"*, sans faire mention d'aucun nom, lorsqu'il s'agit d'affaires. Naturellement, les chroniques et tous communiqués pour le journal doivent être adressés au rédacteur.

UN LAITIER PRÉVIENT L'INCENDIE DE LA CATHÉDRALE

L'église de Clarke City détruite par le feu

MONTREAL. — Des mains criminelles ont tenté, dimanche dernier, juste une semaine après la destruction de l'église St-Jacques le Mineur, d'incendier la cathédrale de Montréal.

Heureusement que le paquet de papiers et de chiffons, destiné à allumer la conflagration, s'est consumé.

De bonne heure, le matin un laitier vit un homme sauter du toit d'une aile de la cathédrale pour rejoindre un autre qui l'attendait. Le laitier vit de la fumée qui sortait par une fenêtre du soubassement et donna aussitôt l'alarme.

La police et des prêtres accoururent en toute hâte à la basilique. Le feu avait déjà fait un trou d'une profondeur d'un quart de pouce dans le plancher.

On plaça aussitôt des gardiens à la cathédrale et à toutes les églises de la ville.

UNE AUTRE EGLISE BRULEE

CLARKE CITY, Québec. — Le 2 avril dernier, l'église catholique et le presbytère ont été rasés par le feu.

L'incendie de l'église St-Jacques aurait une origine criminelle

MONTREAL. — La police a appris que quelques jours avant l'incendie, il fut tenu une réunion de membres d'une supposée secte communiste à laquelle 25 personnes assistèrent. Il fut décidé à cette assemblée d'incendier un certain nombre d'églises. La police dit qu'il fut arrêté alors que l'église de St-Jacques serait la première à brûler, et que ce serait ensuite le tour de l'église de Notre-Dame, l'une des plus historiques du continent.

Québec sévira contre les communistes

L'hon. premier-ministre Taschereau annonce qu'une loi sera présentée, dès la présente session, afin d'atteindre l'Université Ouvrière de Montréal, considérée comme un foyer d'infection. — Le chef de l'Opposition, M.M. Duplessis, promet son concours le plus entier pour assurer le respect de l'ordre.

QUEBEC. — La Chambre a entendu un dialogue entre le Premier Ministre et le Chef de l'Opposition qui va rassurer la province de Québec, justement émue de constater que le mouvement bolchéviste, parti de Moscou, commence à s'infiltrer chez nous.

Résumons brièvement le dialogue M. Maurice Duplessis.—"Tout le monde a entendu parler de l'incendie de l'église St-Jacques. Il y aurait lieu, je crois, de prendre des dispositions pour empêcher la répétition de telles calamités. Il y a à Montréal deux "Universités Ouvrières" qui sèment des principes subversifs auxquels s'oppose la mentalité de notre province".

L'hon. M. Taschereau.—"Une loi sera présentée par l'hon. ministre du Travail d'ici à la fin de la session. Cette loi atteindra cette "Université Ouvrière". Il y a un élément étranger qui est la cause de tout le trouble que nous déplorons... Je n'en ai eu de meilleure preuve qu'hier lorsqu'une délégation est venue me dire qu'elle demandait à M. Bennett de démissionner comme Premier Ministre du Canada et à votre humble serviteur de démissionner comme Premier Ministre de la province de Québec. J'ai demandé aux délégués par qui ils voulaient nous remplacer... Je prie les bons ouvriers de notre province de ne pas écouter les appels qui leur sont faits.. Nous comprenons combien le problème est difficile chez nous pour empêcher que pénètrent dans notre province les éléments dissolvants de la société, de l'ordre, de la loi et de la paix." (appl. unanimes et prolongés)

M. Duplessis. — "Pour l'adoption des mesures de répression qui s'imposent en vue d'assurer la paix et l'ordre dans cette province, je puis assurer à l'hon. Premier Ministre qu'il peut compter sur l'entière coopération de "l'opposition." (appl. unanimes et prolongés).

L'hon. M. Taschereau.—"J'en suis absolument sûr." (nouveaux applaudissements).

Au cours de ses remarques, le Premier Ministre a déclaré qu'il avait reçu une lettre d'un évêque qui lui disait: "Le mot d'ordre de Moscou c'est de s'attaquer à la province de Québec. On dit aux agents de Moscou: "N'attaquez pas la province de Québec en disant que vous êtes des sans-Dieu et des sans-religion, car vous n'auriez pas de succès auprès de la population de cette province, mais attaquez avec les encycliques à la bouche!"

N.-D.R. Nous en avons aussi en Saskatchewan de ces gens perturbateurs qui se cachent derrière les encycliques pour chambarder l'ordre établi. Espérons que les catholiques seront assez circonspects pour évincer une doctrine subversive de leur foyer.

Les Communistes Feraient Sauter les Banques

NEW-YORK. — Le service secret des Etats-Unis a été informé dernièrement qu'un gigantesque complot est présentement formé par les communistes afin de faire sauter les banques du pays. Le service secret a immédiatement mis les banques au courant de cette menace, leur demandant de se précautionner. Ce danger a été révélé par une haute autorité.

Le service secret était informé que les communistes ont l'intention de faire sauter tous les coffres de Sûreté des principales banques du pays en y plaçant des bombes qui feraient explosion toutes ensemble. Au même moment le pays entier se couvrirait de banques en ruines et le désordre serait général.

Le cardinal Villeneuve prend possession de son église titulaire

ROME. — Son Eminence le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec prenait hier possession officielle de son église titulaire, Santa Maria degli Angel, un des édifices historiques de Rome l'antique.

De nombreux hauts prélats et une foule de laïcs ont assisté à l'imposante cérémonie dans le magnifique temple, qui faisait partie à l'origine des piscines construites par l'Empereur Diocésain et restaurées par Michel-Ange.

L'église avait revêtu ses décorations des grands jours. C'est une des églises les mieux connues de Rome. Les Fascistes s'y rendent pour leurs cérémonies commémoratives.

Le Cardinal Villeneuve, après avoir lu le décret papal lui donnant l'église titulaire, prononça une allocution pour exprimer son appréciation de l'honneur que lui conférait Sa Sainteté le Pape Pie XI en lui décernant une église entourée par tant de souvenirs historiques. Son Eminence donna ensuite sa bénédiction.

L'acte officiel de la prise de possession fut accompli quand le clergé se rendit dans la sacristie et inscrivit l'acte de possession du Cardinal Villeneuve.

CHOSES AGRICOLES

Le sénat et la situation de l'élevage

Les éleveurs de l'Ouest ne reçoivent que 3½ centins la livre pour le bétail

L'hon. D. R. Riley a attiré l'attention du Sénat sur la situation extrêmement grave dans laquelle se trouve l'industrie de l'élevage des bestiaux et il a demandé qu'un comité soit nommé par le Sénat pour étudier toutes les questions se rapportant à l'élevage et à l'exportation des bestiaux.

M. Riley rappelle que l'industrie de l'élevage des bestiaux remonte aux temps les plus reculés et que les éleveurs ont été les pionniers de l'Ouest canadien. Les producteurs de blé ont réussi peu à peu à chasser les éleveurs et à les refouler vers les montagnes mais l'élevage des bestiaux n'en constitue pas moins aujourd'hui une des branches les plus importantes de l'agriculture.

En 1931, le Canada a produit 304,000,000 de minots de blé qui, à 38 centins le minot, ont rapporté $115,520,000. Durant la même période, 600,000 têtes de bétail ont été mises sur le marché et 900,000 ont été abattues dans les campagnes, soit une valeur de $60,000,000. Les produits laitiers ont rapporté $238-000,000 qui, avec les $60,000,000 forment un total de $298,000,000 dont ont bénéficié les éleveurs de bestiaux, c'est-à-dire plus du double de la valeur de la production de blé.

Toutes les terres du Canada ne sont pas bonnes pour la culture du blé tandis que l'on peut faire partout l'élevage des bestiaux et il y a bien plus de gens qui sont atteints par la baisse des prix des bestiaux que par la baisse des prix du blé. Dans l'Alberta, les propriétaires de ranch produisent les animaux et ce sont les cultivateurs qui les nourrissent et les engraissent; les uns et les autres font ainsi de bons profits. Tous les bestiaux engraissés de la sorte fournissent de la viande de la meilleure qualité.

M. Riley dit qu'il y a actuellement dans l'Alberta 13,000 têtes de bétail dep remière qualité prêtes ou presque à être mises sur le marché mais tout ce que des cultivateurs pourront obtenir pour ces bestiaux sera 3 centins 1-2 la livre. Il ajoute que beaucoup de fermiers se lancent aujourd'hui dans l'élevage du bétail et que l'on ne trouve presque plus de fermes "sans vaches, sans porcs et sans poules." D'un autre côté, les prix des bestiaux ne sont pas plus encourageants à l'heure qu'il est que les prix du blé et quelque chose doit être fait pour y remédier.

Les prix de la viande dans les magasins des villes montrent l'écart énorme entre ce que le cultivateur reçoit et ce que le consommateur est obligé de payer. Il est grandement temps que cette industrie soit réorganisée et qu'un contrôle soit exercé sur le système de distribution.

Le sénateur Riley dit que le Canada ne peut pas contrôler les prix en Grande-Bretagne mais il peut le faire ici en réduisant les frais de vente. Une réduction des taux de transport par voie ferrée, des taux des cours à bestiaux et des taux de transport maritime, permettrait au producteur d'obtenir de meilleurs prix sur le marché domestique.

Bien que le marché domestique ait absorbé l'année dernière 1,500,000 têtes de bétail et que 17,000 seulement aient été expédiées en Grande-Bretagne, les prix du marché domestique n'en ont pas moins été basés sur ceux obtenus pour le petit nombre d'animaux qui avaient été exportés. Les éleveurs ont solutionné le problème de la production: ils fournissent des animaux de première classe mais ce qui leur manque ce sont des marchés.

M. Riley est heureux de voir que le bétail a été inclus dans le projet de création d'un fonds de stabilisation. Ce n'est cependant qu'un palliatif et il est indispensable qu'un plan national pour la vente des bestiaux soit adopté avant d'essayer de remettre l'agriculture sur pied. Il suggère la création d'une Commission nationale pour la vente des bestiaux munie de pouvoirs statuaires très étendus.

Le sénateur Donnelly ,président du comité de l'agriculture, admet avec M. Riley que l'industrie de l'élevage des bestiaux est de la première importance et qu'elle a besoin d'amélioration. Il dit que la Conférence impériale a grandement amélioré la situation en ce qui concerne le marché britannique et que l'expéditeur canadien a été mis sur le même pied que celui d'Irlande.

M. Donnelly dit que la grande difficulté pour l'expédition des bestiaux en Angleterre est de trouver de la place pour ces animaux sur les transatlantiques. C'est ce qui s'est produit la semaine dernière. Il suggère que le département de l'Agriculture achète deux ou plusieurs navires et les équipe pour le transport des bestiaux. Une maison de Toronto a fait cela il y a deux ans et elle s'en est bien trouvée.

Le sénateur Donnelly déclare qu'il existe beaucoup de mécontentement chez les éleveurs de bestiaux. Ils trouvent trop élevés les taux des cours à bestiaux; ils prétendent que le foin qui se vend de $3 à $4 la tonne à la campagne leur revient à $30 la tonne à Toronto et que les frais de vente du bétail sont aussi élevés que durant la guerre; les commissions des agents sont de plus exorbitantes.

La concurrence entre les acheteurs dans les cours à bestiaux semble avoir disparu mais il existe encore entre les producteurs et les fabricants de conserve des malentendus qu'une enquête seule, pourrait éclaircir. Il est d'opinion que la question devrait être soumise au comité et il propose en conséquence l'ajournement du débat.

Le sénateur Casgrain dit qu'il a été un des directeurs des cours à bestiaux de Montréal pendant dix ans et qu'il a perdu la plus grande partie de l'argent qu'il avait placé dans cette entreprise. Celle-ci n'a jamais donné aucun bénéfice.

La Bourse

NEW-YORK. — D'après les rapports d'hier, le dollar canadien valait 83 1-4 sous. Ce qui représentait une prime moyenne de 20 1-8 pour cent en numéraire américain. La livre sterling se cotait à $3,42 5-8.

MONTREAL. — La livre anglaise valait $4.11 4-5. La prime sur numéraire américain était de 20 3-16 Le franc français est demeuré stable à 4.72 sous.

Le Marché

BLE	
1 Nord	49.7
2 Nord	48.1
3 Nord	46.6
No 4	45.4
No 5	43.6
No 6	42.6
Fourrage	40.6
Voie	50.1
1 Durum	54.6
2 Durum	52.2
3 Durum	49.2
AVOINE	
2 C.W.	24
3 C.W.	21.6
1 Fourrage	21
2 Fourrage	19
Rejtée	17.6
Voie	24.2
ORGE	
No 3	29.4
No 4	27.2
Rejetée	25.2
Fourrage	24.2
Voie	29.6
LIN	
1 N.W.C.	79.5
2 C.W.	75.5
Rejeté	61.4
Voie	79.6
SEIGLE	
2 C.W.	36.1
Rejeté	32.7
Voie	36.3

Encore des prix pour ceux qui donneront un nom au gâteau mystère.

GAGNANTS DE FEVRIER

Soixante-trois Canadiens ont gagné des prix de $10 à $250 dans le fameux concours du gâteau mystère du mois de février donné par les fabricants de la Poudre à pâtisserie Magique.

Le premier prix $250 fut remporté par Mme Joe Kent RR No 2 Tillsonburg, Ont., avec le nom de "Chocolate Economystic". Le second prix, $100 fut gagné par Mlle Florida Tessier de Garthby Station, P. Q. Mme R. Strong, Winnipeg, Man. remporta le prix de $50. Les gagnants des prix de $10.00 sont dispersés par tout le Canada. 660,000 lettres furent soumises aux juges.

Deux cent cinquante dollars signifient beaucoup en ce moment et tout ce que vous devez faire est de soumettre un nom pour le gâteau mystère. Cette semaine la recette et les règlements du concours pour le 4ème gâteau mystère sont donnés en page 3 de ce journal. Essayez-le et tâchez de lui donner un nom. Vous n'aurez qu'à le soumettre aux organisateurs du concours et vous aurez une chance de gagner le grand prix de $250, ou encore un des autres prix d'argent. Puisque vous ne déboursez rien pourquoi ne pas y participer.

Nouvelles

Les chevaux de trait sont plus en demande

TORONTO. — La législation prochaine de la fabrication de la vente de la bière aux Etats-Unis a comme résultat l'augmentation de la demande pour les chevaux de trait venant des fermes de l'Ontario. C'est ce qui a été déclaré par M. Mark Duff, au cours d'une réunion de l'Association des éleveurs de chevaux de l'Ontario.

Le blé en France

PARIS. — En vertu d'un décret publié par le ministre de l'Agriculture, le blé importé canadien et autre n'entrera pas dans la farine française. Le contenu requis de blé domestique a été augmenté, par ce décret, de 99 à 100 pour cent.

Le parti ouvrier proteste

CALGARY. — L'unité No 1 du parti ouvrier canadien condamne les nouvelles taxes qui augmentent les prix des denrées et a adressé une résolution de protestations à Ottawa. La résolution dit que les nouvelles taxes affectent même les sans travail.

Nickel du Canada

TOKIO. — Le ministère des finances a récemment importé de l'International Nickel Company of Canada, plusieurs centaines de tonnes de nickel pour frapper des pièces de monnaie afin de remplacer les pièces actuelles de cinq et de dix sens (Le sen équivaut à un centième du yen, lequel vaut environ 22 sous).

Rapport de la Commission

Suite à la page 1

Cette loi demande des rapports annuels sur les fonds de placement de l'Université, mais la commission découvre que l'hon. R. A. Hoey, ministre de l'Instruction publique depuis 1925, ne fit aucune démarche pour faire soumettre un rapport convenablement vérifié du conseil d'administration.

Le premier ministre John Bracken est exonéré de toute responsabilité, n'ayant pris connaissance des défalcations qu'en juillet, 1932. On blanchit également l'hon. juge R. M. Dinniston, qui fit partie de l'étude Machray jusqu'après la guerre.

DES CANAILLERIES

E. J. Sharpe, asocié de Machray, nia toute connaissance de pratiques frauduleuses dans l'étude de la raison légale. Le rapport le blâme d'avoir pigé dans les fonds de la raison légale sans égard aux affaires et de n'avoir jamais demandé une vérification de l'argent confié à la raison légale dont il faisait partie depuis 25 ans.

James Kerr, qui succéda à Shanks comme premier comptable, aida aux vols de Machray, déclare le rapport. Il semble devoir $12.114 à la raison légale. La commission fait son éloge pour lui avoir prêté son entier concours et de s'être lavé le coeur de toute l'histoire. Kerr croyait que Machray était en position de restituer les "emprunts". Machray est aujourd'hui au pénitencier de Stoney Mountain, près de Winnipeg, où il purge une sentence de sept ans imposée le 22 septembre dernier. Il se meurt du cancer. C'était un des hommes de confiance de l'Eglise Anglicane au Canada. Shanks est mort en avril dernier. Le rapport recommande de porter le nombre des directeurs de neuf à 14 et de choisir les directeurs parmi des hommes indépendants des affaires financières de l'Université. La raison égale de Machray administrait quinze fois fiduciaires.

La commission avait été nommée après la condamnation de Machray. Elle était sous la présidence de l'honorable juge W. R. A. Turgeon de la cour de cassation de la Saskatchewan et C. G. K. Nourse, de Winnipeg, ont siégé avec l'hon. juge Turgeon pendant les nombreuses semaines de l'enquête.

DUCK LAKE, Sask.

—Nous apprenons que M. Edmour Touchet, qui a passé l'hiver en vacances dans sa famille à Montréal, désire s'établir la-bas. Nous lui souhaitons du succès.

—Le 5 mars, l'équipe de "Broom ball" des jeunes amateurs du village gagnèrent la coupe "Tip Top" pour la deuxième fois.

—Le 12, Son Exc. Mgr J. . Prud'homme était de passage au presbytère.

—Le 16, Mme René Barré nous est revenue contente de Régina où elle a passé trois semaines chez son fils George.

—Le 24, eut lieu à l'hôtel de ville, une conférence sur les possibilités de faire pousser la betterave à sucre. Mme Séguin, la promotrice, fit les frais du discours. Le 2 avril, avait lieu une deuxième assemblée, où il fut décidé de monter une sucrerie, et des fermiers s'en gagèrent à semer environ une quarantaine d'acres de betteraves. Notre village aura donc une sucrerie, la première de son genre dans l'ouest.

—Dimanche, le 2, eut lieu une assemblée pour choisir l'exécutif de l'A.C.F.C. Le nouveau comité se compose de notre curé Mgr Desmarais, p.a., v.g., secondé par M. l'abbé Touchet; président honoraire, l'hon. Dr Uhrich; président, M. Charles Kleine; Mme G. Mandin, vice-présidente; M. M. Courchène, secrétaire. Directeurs: MM. A. Campbell, R. Barré, G. Mandin, C. Schmidt et A. Cellon. Directrices: Mmes A. Barré, D. Périllat et W. Brunelle.

—Dimanche, à 7 heures, pour l'ouverture de l'année sainte, nous avions une heure sainte prêchée par Mgr Desmarais. A la sortie de l'église, nous nous rendions à la salle paroissiale pour écouter une instructive conférence donnée par Mgr Desmarais. La deuxième d'une série sur les questions sociales actuelles. Ensuite nous avons joui d'une belle séance récréative préparée par les jeunes gens de la paroisse sous l'habile direction de Mlle Gabrielle Mandin. Ce fut un réel succès. Malgré les très mauvais chemins, il y avait une nombreuse assistance. Comme toujours, nos amis de Carleton vinrent encourager nos jeunes. Le programme était très varié, le voici:

1. Duo: "King of the Carnival" Mlles G. Touchet, L. Mandin.
2. Chant: "Canada chéri' choeur
3. "Le célèbre Dentiste" Dentiste, A. LeBlanc. Patient, C. Schmidt. Baptiste, A. Pogu.
4. "Le chat de Madame Goblet" Scéne comique. Mlles L. Mandin, H. Pogu.
5. Musique, Mlle G. Touchet.
6. "L'été de la St-Martin" Comédie. Brinveville, C. Schmidt. Noel, son neveu, A. Pogu. Madame Lebreton, L. Mandin. Adrienne M. Pogu.
7. Chant, "Scatter Seeds" choeur
8. "Un mariage manqué" monologue, C. Schmidt.
9. "Pantomine", comique. Mlles A. Périllat, H. Pogu. MM. F. Barré, E. Périllat et J. Fox.
10. Duo de chant, "Marie ta fille" Mlle L. Mandin M. C. Schmidt.
11. Déclamation, "Mes Trois Maris" "les annonces du bédeau" Mlle A. Melean.
12. "Le Rêve de Drummond" M. Fernand Barré.
13. Parade, comique, O CANADA.

En termes choisis, Mgr Desmarais remercia ceux qui nous firent passer un si bon temps. Les recettes furent de $34.00 pour l'église. Nos félicitations sincères.

—Nous regrettons d'annoncer que le 1er avril Mme Joseph Roussel s'éteignit dans la paix du Seigneur après une courte maladie. Mme Roussel et son mari vinrent de France s'établir à Duck Lake il y a au-delà de 35 ans. Mme Roussel laisse beaucoup d'amis. Pour pleurer sa perte la défunte laisse Mme Joseph Fournier de St-Louis et MM. Louis Antoine et Etienne Roussel. Les funérailles eurent lieu le 3. Nos sympathies sincères à la famille si cruellement éprouvée.

—Le dégel était bien commencé mais nous jouissons d'une vilaine tempête lundi le 3, maintenant il fait un beau temps.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot

Déficit de $204,000,000

PARIS. — Le gouvernement prévoit un déficit de $204,000,000 qu'il considère inévitable dans le budget de 1933 qu'il vient de soumettre à la Chambre des députés. Les dépenses seraient de 50,385,000,000 de francs et les recettes de 45,172,000,000 de francs. On tentera d'équilibrer le budget l'an prochain, mais on a considéré qu'il n'était pas sage de le faire cette année, vu le mécontentement des contribuables.

La Session Provinciale

La loi du mariage

REGINA. — Après le 1er juillet, aucune personne, affectée d'une maladie contagieuse, tel que défini dans la loi de la Santé publique, ne pourra entrer dans l'état du mariage. De par la même loi, le mariage sera prohibé aux idiots et aux imbéciles. La nouvelle loi a été adoptée en Chambre la semaine dernière. D'après la teneur de la loi, on exigera, avant de remettre le permis, un certificat de santé, sujet à un examen, de la part de l'homme. L'examen médical doit se faire dans les dix jours précédant la mariage. Ceux qui p7890$ùùùù le mariage.

CEUX QUI PEUVENT FAIRE CE MARIAGE

Tout membre du clergé de n'importe quelle église, confession ou d'un corps religieux, dûment ordonné; tout catéchiste, missionnaire ou étudiant en théologie dûment nommé; tout délégué par l'autorité constituée de toute église, communauté religieuse, pour solenniser le mariage; tout commissaire ou officier autre qu'un lieutenant de l'Armée du Salut; tout rabin juif et commissaire dûment nommé par le lieutenant gouverneur en conseil peuvent faire les mariages.

Toute personne autorisée à solenniser le mariage d'après la nouvelle loi doit être enregistrée par le greffier ou secrétaire et les formules de mariage doivent être retournées d'après les stipulations de la loi des statistiques.

PERMIS OU PUBLICATIONS DE BANS

Aucun membre du clergé ou aucune personne autorisées à célébrer le mariage ne peuvent le faire à moins que les parties contractantes ne soient munies du permis requis par la loi.

Les bans doivent être publiés au moins deux dimanches de suite, soit dans l'église, la chapelle, la salle publique ou autres places dans laquelle l'un des contractants a l'habitude d'assister aux cérémonies du culte. Dans le cas où la croyance religieuse d'une communauté substitue le samedi ou un autre jour au dimanche, les bans doivent être publiées durant deux samedis ou autres jours successifs.

Le mariage doit avoir lieu dans l'intervalle des trois mois suivant la publication des bans. Le prix du permis est $5.00. L'émetteur gardera un dollar et remettra la balance au gouvernement provincial.

DEFENSE

Il est défendu d'émettre un permis ou de proclamer des bans pour une personne au-dessous de 15 ans. Cette clause de la loi s'applique aux "Quakers" et aux "Doukhobors". Un article de la loi déclare qu'il n'est pas besoin de publier les bans dans les territoires non organisés. Ceci s'applique à l'est de la province au troisième méridien au nord du 55ème et à l'ouest du troisième méridien au nord du 62ème

LE CONSENTEMENT DES PARENTS

On ne pourra célébrer le mariage d'aucune personne au-dessous de 21 ans sans le consentement par écrit des parents des deux parties contractantes. Si l'un des parents est mort le consentement de l'autre peut donner le consentement. Une stipulation de la loi prévoit le cas où ce consentement peut être donné par un juge de la Cour de district quand les personnes susdites manquent. Un juge de la Cour du Banc du roi a le pouvoir de dispenser de la clause du consentement entièrement.

Les "Quakers" et "Doukhobors" ont le droit au mariage d'après leur rite.

La loi prévoit aussi le cas des mariages civils qui peuvent être faits par des commissaires nommés par le lieutenant gouverneur-en-conseil.

PEINE POUR INFRACTION

Tout émetteur de permis de mariage, qui donne illégalement des permis, sans avoir au préalable obtenu tous les documents exigés par la loi; qui donne des permis aux parties contractantes, alors que les deux sont sous l'influence de la boisson; ou qui ne renvoie les formules ou le paiement durant la période prescrite par la loi; qui néglige ou refuse de se conformer aux autres obligations de la loi est passible, après condamnation, d'une amende n'excédant pas $100.00.

Toute personne, qui célèbre un mariage en contravention avec les stipulations de la loi, est passible, après condamnation, d'une amende n'excédant pas $500.00. Tout émetteur de permis de mariage qui donne un permis et tout membre du clergé, commissaire ou autre personne qui célèbre un mariage en sachant que l'une des parties contractantes en est empêchée par la loi est passible après condamnation, d'une amende n'excédant pas $500.00 ou d'un emprisonnement ne dépassant pas 12 mois.

La même peine s'applique à tout membre du clergé, commissaire ou autre personne autorisée à faire le mariage, qui célèbre un mariage après que ce droit lui a été enlevé.

Choses et Autres

Mon carnet

CONSEILS AUX DEMOISELLES A MARIER

Une vieille fille, qui avait pris le ménage en grippe, disait à ses nièces:

N'épousez jamais un brasseur, il vous mettrait en bière; fuyez le bourrelier qui a une mauvaise alène; le boulanger, lui, vous aura vite mise dans le pétrin; le musicien vous nourrirait de son; le menuisier vous scierait le dos du matin au soir; le fabricant d'allumettes vous prouverait que chez lui tout le monde souffre; le barbier est au nombre des raseurs; le teinturier vous en ferait voir de toutes les couleurs; l'épicier vous mettrait dans la mélasse. Ne prenez pas au sérieux la demande d'un fumiste; avec un opticien vous auriez des jumelles; le cordonnier vous taperait le cuir; le serrurier vous jetterait dans les fers; le forgeron a trop d'habitude du soufflet; le photographe aime trop la pose ou faire poser; le relieur chagrinerait votre peau; le flûtiste risquerait après la noce de jouer des flûtes; que ce soit du myope ou du presbyte vous serez mal vue; l'électricien vous enverrait sa pile sur la face.

Peut-être pourriez-vous prendre un imprimeur en qui vous trouveriez un homme de caractère, surtout s'il fait sur vous une bonne impression.

Je vous souhaite de les rencontrer.

Mais, plaisanterie à part, nous répondrons à la vieille tante, que dans toutes les professions il se trouve des hommes de principe et d'honneur capables de fonder une famille.

"Lien familial",
Nancy, Décembre 1932.

Commandements de l'abonné

Ton abonnement paieras
En justice exactement.
Par chèque tu le paieras
Sans tarder languissamment.
Abonnement reprendras
Avec joie évidemment.
Abonnés recruteras
Le plus possible ardemment.
Ainsi dans le ciel iras
Tout droit immanquablement.

"La Vie au Patronage"

A Travers le Monde

Révision de plusieurs traités

PARIS. — Le correspondant romain de l'Agence Economique dit que le projet d'une alliance entre les quatre grandes puissances d'Europe comporte la révision de plusieurs traités importants signés à la suite de la dernière guerre. Ainsi, le projet pourvoirait à la création d'un "corridor allemand" à travers le "corridor polonais" pour relier la Prusse orientale au reste de l'Allemagne. On proposerait aussi des changements aux frontières de la Yougoslavie, de la Tchéco-Slovaquie et de la Roumanie.

Un retard coûteux

PARIS. — Parce que la conclusion d'un nouvel accord commercial franco-canadien fait long feu, des commandes françaises pour des marchandises canadiennes pour un montant de plusieurs centaines de milliers de dollars ont été retardées. Elles iront à des pays compétiteurs, probablement le Japon.

Le Japon est aussi compétiteur du Canada pour la vente en France des chaussures en caoutchouc, le tarif sur les marchandises canadiennes étant plus élevé que sur les marchandises japonaises.

Il est entendu que le gouvernement français attend la décision du gouvernement Canadien. Le projet de traité a été apporté à Ottawa par l'hon. M. Cahan.

Pas de monarchie en Allemagne

BERLIN. — A la reprise des séances du Reichstag le chancelier Adolf Hitler a déclaré au Parlement que ce n'est pas l'intention du gouvernement de rétablir la monarchie en Allemagne.

Faisant allusion aux rumeurs de rétablissement monarchique en Bavière, le chef du gouvernement allemand a dit:

"La question de la restauration monarchique n'est pas à l'ordre du jour, pour le moment. Toute tentative faite pour régler cette question par les Etats sera considérée comme un acte de haute trahison".

Juges et avocats juifs expulsés des cours de Berlin

BERLIN. — Les troupes de choc nazis ont expulsé les juges et les avocats juifs de toutes les cours de Berlin. Parmi les expulsés, on remarque le juge en chef Kurt Soelling.

L'Irlande utilise les annuités

DUBLIN, Etat Libre d'Irlande. — Le Sénat de l'Etat libre a voté le bill qui autorise le gouvernement à se servir de l'argent des annuités qui avait, jusqu'ici un compte spécial en attendant le règlement du différend avec la Grande-Bretagne pour les fins ordinaires de l'administration. Le gouverneur général a aussitôt sanctionné le bill qui est maintenant devenu loi.

Le Japon quitte la S. D. N.

TOKIO. — Le Japon s'est officiellement retiré de la Société des Nations dont il était l'un des membres depuis treize ans.

Sir Robert Clive chez le Pape

CITE VATICANE. — Le Pape a accordé, une audience au nouveau ministre de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, sir Robert Clive. Le Saint-Père a exprimé l'espoir que l'année sainte, qui commencera dimanche, fera cesser la crise qui affecte le monde depuis si longtemps, malgré "d'autres efforts vers une voie plus élevée".

Emeute en Espagne

VALLADOID, Espagne. — Un groupe d'extrémistes a manifesté contre les catholiques et les fascistes, en attaquant un club catholique. Un peu plus tard, ils jetèrent des pierres dans les fenêtres du journal de droite Diario Regional et tentèrent de pénétrer dans l'établissement, mais sans succès.

Conséquences d'une loi inique

MADRID. — Une statistique sensationnelle vient d'être publiée, qui souligne l'énorme importance des débats parlementaires contre les Congrégations religieuses.

Ces dernières instruisent en Espagne, plus de 700.000 enfants, qui risquent de se voir privés d'instruction.

On rappelle à ce propos que pour remplacer l'enseignement religieux le Gouvernement a dû porter les crédits pour les écoles de 60,000,-000 à 20,000,000 de pesetas.

Energique protestation

MADRID. — Le député Républicain M. Ayuso a déclaré dans les couloirs des Cortès, que le projet contre les Congrégations lui paraît "monstrueux parce qu'il interdit l'enseignement aux religieux sans autre motif que le port de la soutane". "Surtout" ajoute-t-il, quand ces prêtres où ces religieux ont obtenu de l'Etat les mêmes titres à enseigner que n'importe quel professeur. Ils ne sont pas peu nombreux ceux qui ont passé la licence ès-lettres ou ès-Sciences. Cela me paraît à moi une ignominie et je n'hésiterai pas à me lever pour le dire comme je le pense, en séance aux Cortès".

Une devise

CITE VATICANE. — La devise de l'Année sainte, dictée par le Pape, qui sera reproduite sur tous les souvenirs, manifestes, sceaux, médailles, etc., sera la suivante:

Année 33-34, Jubilé de la Rédemption humaine.

Le Pape a participé personnellement au choix de tous les motifs décoratifs qui ornent les insignes aussi bien que la carte du pèlerin.

"La vision de Lloyd George"

Le 15 mars, M. F. G. Prince-White, correspondant du "Daily Mail" à Churt, Surrey, Angl., un article intitulé: "Les Eglises remplaceront Genève". — "La vision de Lloyd George. Une conférence mondiale sous la présidence du Pape",- que nous reproduisons ci-dessous:

"Appuyé sur une petite table dans sa résidence, M. Lloyd George m'a dit, cet après-midi avec émotion et éloquence, qu'il croyait que la paix future du monde ne sera pas assurée par Genève, mais par l'influence de l'esprit chrétien.

"M. Lloyd George arrivait justement de Sheffield où, la veille, parlant devant une grande assemblée du Conseil National des Eglises libres évangéliques il déclara que toutes les nations marchent vers les champs de bataille avec la colombe, emblème de la paix, brodée sur leurs étendards.

"Il suggéra que l'on confie à toutes les Eglises de la Chrétienté le soin de travailler à éviter, par la coopération dans un suprême effort moral, la catastrophe imminente d'une nouvelle guerre mondiale.

UN EXEMPLE

"M. Lloyd George me dit: "Je suis convaincu que si toutes les Eglises du monde se réunissaient en une grande conférence, il serait possible d'arriver à la paix universelle qui semble aujourd'hui irréalisable.

"Cette conférence devrait être convoquée par les chefs de toutes les Eglises et le Pape, comme chef de la plus grande Eglise, pourrait la présider. Cette conférence pourrait se tenir à Rome.

"La conférence étudierait sincèrement la situation actuelle et ses périls et travaillerait à faire naître un meilleur esprit entre les nations. Je suis convaincu que les Eglises ont une très belle opportunité. Il y a assez longtemps que l'on discute inutilement au sujet de la paix. Il est temps, maintenant qu'il n'est pas encore trop tard, de prier un peu et de voir ce qui empêche d'arriver au succès désiré.

"Genève est le centre du barguignage; le barguignage produit le caquetage et le caquetage dégénère ordinairement en troubles.

"La situation mondiale actuelle est pleine de possibilité de troubles. Aucune nation, je crois, ne veut délibérément la guerre, mais on semble vouloir un incident comme celui qui s'est produit en 1914, alors qu'un coup de revolver tiré par un déséquilibré lança plusieurs nations les unes contre les autres, incident qui produirait aujourd'hui encore les mêmes résultats.

"Après une pause assez longue M. Lloyd George ajouta: Si les nations peuvent entreprendre avec des chances de succès l'effort pacifique que je viens d'indiquer, elles doivent tout d'abord donner l'exemple aux nations, l'exemple de la coopération et de la bonne entente.

"Si les Eglises voulaient seulement faire la paix entre elles, ne serait-ce que pour six mois elles pourraient alors espérer un retour de la paix dans le monde.

"M. Lloyd George me dit qu'il réalisa il y a quelques années, que tout n'allait pas bien pour la paix dans le monde et que tout finirait par un désastre.

"Je me souviens, me dit-il, que causant un jour avec l'archevêque de Canterbury, je lui dis que les Eglises devraient faire quelque chose en faveur de la fraternité entre les peuples; et l'archevêque approuva l'idée de la conférence dont je viens de vous parler.

"On ne peut plus douter du danger d'une nouvelle guerre, ajoute M. Lloyd George. Tous les peuples d'Europe en parle. L'idée de guerre existe. Nous avons été trop crédules et nous nous sommes dit: Personne, après la tragique expérience de la Grande Guerre n'en voudra une autre, une autre qui devrait être pire. Mais l'histoire est là pour nous prouver qu'une guerre n'a jamais été un préventif contre une autre guerre. L'homme est le plus sauvage et le moins peureux de tous les animaux. Il peut avoir été fait avec quelque ressemblance avec l'ange, mais il a en lui quelque chose du diable. Et lorsque ce qu'il a de mauvais en lui prend le dessus, l'homme n'écoute ni sa raison, ni sa conscience.

"Et souriant" M. Lloyd George dit: C'est pourquoi je dis que si l'on veut empêcher les guerres dans l'avenir, une puissante influence spirituelle doit être exercée sur les coeurs et sur les âmes des peuples.

Pompons les taxes!

Au moment où M. Rhodes taxe les produits alimentaires, le gouvernement manitobain crée à son tour de nouvelles sources de revenus par des impôts sur le salaire, les cigarettes, les cigares, le tabac, etc. Que deviendra le citoyen ayant à porter ainsi la triple charge des municipalités, des gouvernements provinciaux et du fédéral? Le beaudet finira par s'effondrer. Et les taxeux" chantent, verre en mains: "Pompons les taxes, et pompons-les gaiement!"

"LE SOLEIL"

Se sent bien maintenant

"Pendant longtemps j'ai ressenti des couleurs à l'estomac; j'avais des crises de vomissements et les forces m'abandonnaient," écrit M. Henry Kretlo de Baltimore, Md. "Après avoir vainement essayé de nombreux remèdes j'eus recours au Novoro du Dr Pierre. Yes douleurs disparurent graduellement et je repris du poids. Je vais maintenant très bien." Ces remarquables résultats obtenus par cette préparation depuis de longues années et son effet bienfaisant sur le procédé de digestion et d'élimination. Le Novoro n'est pas un médicament de droguistes mais il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrneya nd Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douanc au Canada.

Pour Lire au Foyer

Ainsi passe le temps

Lorsqu'on est à court d'idées, le beau ou le mauvais temps fournit un thème commode, autant qu'usé, d'entamer une conversation ou de la ranimer si elle languit.

Ici, s'il manque quelque chose, ce ne sont pas les idées. Dieu merci, une imagination excessivement féconde nous en pourvoit à foison.

O l'imagination! Quel trésor! que supplée à tous les autres. Son prisme irradiant magnifie tout. Avec elle, on vagabonde dans des domaines enchantés! Par sa toute puissance magique, l'ambiance la plus terne se transforme en éblouissant mirage et l'existence la plus étroite acquiert immédiatement des perspectives infinies. O quelle richesse! quelle jouissance! que l'imagination!

Donc les idées ne manquent pas.

Néanmoins, l'imprévu de la température, ses sautes brusques, ses variations, aussi déconcertantes que soudaines, sont pour nous, une source intarissable d'invraisemblables pronostics, de commentaires saugrenus, de probalités bien improbables, d'observations des plus divergentes, les plus contradictoires.

x x x

Ce matin, une épaisse nuée jaunâtre envahit l'horizon du côté de Verwood, poussée en bourrasque, elle évoque les plus mauvais jours de ces dernières années.

O le vent furieux et détestable! la poussière aveuglante, étouffante qui pénètre partout! O le cauchemar de la sécheresse qui, de nouveau, nous oppresse!

Mais non! La pluie viendra! On nous la prédit. On nous la promet. On nous l'assure. Elle tombera abondante comme un déluge. Nos champs altérés en seront submergés.

Une bordée de neige, enfin! Qui déjà fond à vue d'oeil et apporte un peu de cette humidité qu'on réclame à grand cri.

Aujourd'hui, une délicieuse journée de printemps nous fait revivre. O la bonne chaleur! Le reconfortant soleil! qui chasse les brûmes et les tristesses, ranime l'espoir et la gaîté.

x x x

Copain et Toby, après avoir hiverné au large, franchissent de bon gré le seuil de l'écurie; nous sommes contents de les revoir. Nos bons amis les chevaux, qui partagent nos rudes labeurs et les allègent, n'ont-ils pas droit à notre reconnaissante affection.

Gras et fringant, dans sa robe gris-fer, bien luisante, Dick s'est échappé pour la deuxième fois "comment Dick encore sorti!" — "L'attacher avec de la confiance ne suffit pas!" répond vivement X... piqué au vif dès qu'on attaque son favori.

Après l'avoir capturé, étrillé et flatté, il tourne quelques brasses de cable neuf et raccommode des vieux licous. Pour consolider la confiance, je suppose.

On rapièce les attelages, on répare les machines. Jamais la broche à foin et les rivets n'ont joué un rôle si prépondérant dans l'histoire de l'Ouest!

Autre signe avant-coureur et infaillible du printemps, le jeu de billes est à l'ordre du jour. Marbres et allées sont l'unique préoccupation de la gente écolière, pendant les récréations s'entend.

Je connais même de grandes personnes qui, souvent, s'y amusent comme des enfants!

"Si Peau d'Ane m'était conté
J'en prendrais un plaisir extrême"

Quel est celui qui n'éprouve pas la tentation de redevenir gamin, en voyant s'ébattre les jeunes, avec tant d'entrain, tant de franche et communicative animation.

x x x

Les oiseaux bâtissent leurs nids! Oui, déjà! Un gentil couple a adopté le ravalement de l'étable, un autre passe par un noeud et se loge entre les lambris, dans une cachette inviolable.

Les miens viennent se nicher dans l'angle rentrant que forme, au sud-est, la maison, juste au-dessus de ma fenêtre. Tout en écrivant, cousant et raccommodant, je les suis des yeux. Sont-ils gracieux et jolis!

Ils vont, viennent, à tire d'aile, vifs et pressés, avec des cris joyeux, emportant un crin, une paille, un brin de foin.

Charmantes petites créatures! Faudrait-il être méchant pour vous causer le moindre effroi! Tant d'ennemis cruels, hélas, vous guettent! Que ne puis-je vous protéger contre tous. Chers petits, construisez vite votre maisonnette! Remplissez la d'amour et de chansons!

Sont-ce les mêmes qui, se souvenant du coin natal, reviennent s'y abriter, chaque année? Pourquoi pas? Je crois à la fidélité reconnaissante des petits oiseaux du bon Dieu.

x x x

Kayo a encore fait des siennes! Et Kiyou, donc! Après avoir gratté une boîte de terre où les tomates s'apprêtaient à germer, ils sont allés galvauder l'armoire des conserves, deux jarres ont dégringolé des tablettes, se brisant en mille miettes sur le sol.

Cette fois, c'est fini! Plus de pitié! Plus de pardon! Dehors, méchantes bêtes! Vous ne méritez pas l'hospitalité qu'on vous accorde! Vous en abusez outrageusement! Et menacés du balai, les coupables ont franchi le seuil en hâte et se sont réfugiés sous la veranda.

Mais à la brunante, ils sont revenus, la mine piteuse, miaulant tristement, demander la porte. que je leur ai ouverte. — "Vous pardonnerez sept fois, septante fois." Pourquoi les bêtes ne bénéficieraient-elles pas d'une part de cette indulgence? dont les pauvres humains ont tant besoin.

x x x

Ce soir, l'ouest se teinte de rose, dehors, il fait doux et bon. Après souper, au grand air, déjà embaumant, toute la famille s'ébat.

Au nord de la maison, sur la prairie réservée pour les jeux, on court, on joue, on se balance, on chante, on crie, on rit, jusqu'à ce que la nuit nous ramène auprès de la lampe.

Bien dispos, on entoure la grande table qui, avec un livre, un journal, un devoir, un calcul, une composition, un dessin, et l'étude devient un autre agréable passe-temps.

Surviennent des veilleux, on cause. Les heures s'envolent quiètes et douces! Ainsi le temps se passe!... Déjà si tard! Qui l'aurait cru!

Bonsoir, mes amis, à demain.

PERRETTE

INCURSION AU MEXIQUE

Mon ami Hollenquist m'avait dit: "Sois sur le perron du Del Mar à quatre heures demain matin et je te promets qu'il ne sera pas tard dans la matinée que nous serons à Tia Juana." Ceci se passait à Long Beach en Californie à la porte d'un magasin de l'artère principale où Ole était allé donner sa démission comme vendeur. Ole Hollenquist, ancien Saskatchewannais de souche scandinave, comme l'attestait son nom barbare, avait émigré en Californie au bon moment, alors que Bixby, le rancher, lançait la ville de Long Beach. Hollenquist, qui avait un petit pécule, — produit de la vente de sa quincaillerie — en fut lancé du coup et je crois bien qu'à l'époque où je l'ai connu, il était un homme riche.

Qui donc a prétendu que les scandinaves étaient tous blonds: Celui-ci au contraire était brun, avec des soureils noirs, mais d'un noir tirant sur le bleu à faire honte à un Mexicain. Avec cela, nerveux et sautillant, cet homme du nord avait toute la vivacité d'un méridional. Chose rare de nos jours, surtout aux Etats-Unis, Ole avait de l'éducation. Prévenant et bien élevé, il n'aurait jamais consenti à s'asseoir dans une réunion quelconque sans s'être assuré, au préalable, que toutes les dames étaient assises. Accomplissement très appréciable dans notre société moderne.

Donc, ce samedi soir à dix heures, j'étais à la couchette. N'ayant pas de réveil, je dormais inquiet. C'est ainsi que j'entendis sonner onze heures, minuit, une heure. A trois heures tapant, n'y tenant plus, je sautais en bas du lit de sorte que j'eus tout le loisir pour humer l'air frais du matin en attendant l'arrivée de mon compagnon. Pas besoin de faire de grands préparatifs pour aller là-bas. Un béret basque, le passeport précieux en poche et chose plus précieuse encore, trente beaux billets de banque tout neufs d'un dollar chacun dissimulés dans mes goussets.

Fidèle au rendez-vous donné, avant que l'aiguille ne marquât quatre heures à l'horloge du beffroi de l'hôtel de ville, la Franklin d'Ole s'arrêtait devant la porte. Deux minutes plus tard, nous enfilons à toute vitesse dans l'American Avenue contournant, quelques centaines de mètres plus loin, le parc Bixby. En opérant ce virage hardi, je suis sûr que nous n'étions que sur deux roues. En franchissant le pont jeté sur la rivière de Los Angeles, nous avons effleuré le parapet, éraflant quelque peu la capote de notre voiture. Pourquoi cette hâte? D'où cette nécessité de tant se presser. Tout simplement pour profiter des chemins désencombrés de la nuit. Quatre heures plus tard, ils auraient été impraticables. Nous aurions été embouteilles à la première petite ville. Malgré un arrêt de vingt-cinq minutes à San Diego pour entendre la messe, à dix heures, nous étions à Tia ayant mis moins de six heures pour franchir deux cent cinquante milles.

Je ne crois pas que la Basse-Californie donne une idée juste de ce qu'est le Mexique. La petite ville dans laquelle nous sommes offre un curieux mélange de suranné et de moderne. Cette place de jeux et de courses, cette ville frontière pour touristes américains n'est pas le vrai visage du Mexique. C'est du côté de Mexico à Guadalajara, par exemple, qu'il faudrait aller pour voir ce que c'est qu'une ville mexicaine. Ici, c'est trop cosmopolite.

Nous sommes en mars. Tout est en pleine efflorescence. Autour de grands arbres en fleurs voltigent des colibris qui sont de véritables bijoux vivants.

En revenant du parc à autos où nous étions allés remiser, rien de plus pressé pour Ole que de photographier un vieux fort. Ce qui lui valut d'être conduit immédiatement dans une espèce de commissariat de police où on l'invita à s'expliquer. Je saisis tout de suite qu'on nous cherchait noise. Nous nous en tirâmes fort bien, du reste, grâce à ma linguistique: "Yo soy France se senor" dis-je poliment au commissaire. "Yo soy catholico romano. Esse senor est mi amigo canadiano." Ces paroles eurent un effet magique. On s'excusa. Un fonctionnaire nous demanda si cela nous contrarierait de détruire la pellicule incriminée. Nous la lui abandonnâmes avec plaisir contents d'en être quittes à si bon compte. Il nous suggéra de laisser l'appareil en dépot jusqu'à notre départ, chose à laquelle nous acquiesçâmes.

Dans toutes les petites villes mexicaines limitrophes des Etats-Unis, quantité d'ouvriers et d'ouvrières traversent la frontière chaque jour pour aller travailler au pays de l'oncle Sam. Ils reviennent le soir sans aucune autre formalité à remplir qu'un petit salut au douanier. Un beau matin, sous prétexte d'hygiène, des fonctionnaires américains s'en saisirent, les parquèrent dans deux petits enclos différents, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, où ils durent attendre un assez long moment avant de passer la visite médicale. Après les avoir "désinfectés," on les relâcha. Ils étaient furieux!

A quelque temps de là, deux ingénieurs américains ayant à passer à Tia pour se rendre à une mine, avaient été dévêtus et trempés jusqu'au cou dans des tonneaux de gazoline. "Pour être bien" désinfectés" avaient pris soin de leur dire les officiers sanitaires mexicains. Cette rigoureuse mesure d'hygiène n'avait pas plu du tout aux deux ingénieurs qui s'en étaient plaints amèrement aux autorités. On se regardait avec malveillance des deux côtés de la frontière. Sur un pont, moitié aux Etats-Unis, moitié au Mexique la soldafesque se lançait l'anathème. Des cavaliers mexicains galopant jusqu'au milieu criaient aux soldats: "Come on and fight, you bad dogs!" Les Américains que cette appellation de chiens avaient frappés répondaient avec les mêmes mots qu'ils changeaient de genre en renchérissant sur l'épithète. Et il avait fallu toute l'autorité des officiers des deux camps pour empêcher une bataille en règle.

"Pas de corrida (course de taureaux) ici aujourd'hui," nous dit un agent. Par contre, comme attractions, plusieurs courses de chevaux, des tripots de jeu, des combats de coqs. Des combats de coqs? Mais, c'est que cela nous intéresse énormément. Au moins autant qu'une course de taureaux. N'est-ce pas aussi cruel et tout aussi palpitant? Nous étant fait indiquer l'endroit où se tient ce spectacle, nous y arrivons une bonne demi-heure avant l'ouverture des portes. J'en profite pour observer les gens qui attendent. Il y a bien là trente coqueleux qui discutent. Tous portent le chapeau à larges bords. Plusieurs sont pieds nus n'ayant pour tout vêtements qu'un pantalon de toile et une chemise. Mais toujours le sempiternel chapeau.

Dans les environs de Montréal, les batailles de coqs ont lieu dans des caves et c'est sous le manteau qu'on apporte les volatiles. Ici, au pays de Carranza, il n'y a pas de gêne à y avoir. Les coqs sont apportés au vu et au su de tout le monde et c'est dans des greniers qu'ont lieu ces spectacles.

Nous prenons nos places dans l'enceinte construite en amphithéâtre juste en face d'une plate-forme sur laquelle aura lieu le combat. Places excellentes et pour lesquelles nous avons dû débourser quatre dollars. N'est-ce pas exorbitant?

Les propriétaires, qui avaient mis leurs coqs en cage dès leur arrivée, les sortent, et c'est en les tenant à deux mains qu'ils les présentent l'un à l'autre. L'un est de taille élevée, élancée. Plumage noir. C'est un combattant indien. L'autre, de couleur pie et de petite taille et à l'oeil méchant. C'est un Andalou. Les paris s'engagent. Les esprits s'animent. Le combat est solennellement annoncé avec le nom des deux combattants. On recouvre leurs ergots de dards d'acier et allez-y! Je ne sais pas si ces deux oiseaux avaient quelque motif pour s'en vouloir, s'ils avaient quelque querelle à vider, toujours est-il qu'après s'être regardé un moment de profil, le petit sauta sur le gros. La salle est en délire. Les deux propriétaires se tiennent debout chacun à côté de son coq. Ils font à peu près tous les mêmes mouvements, les mêmes sauts que les combattants. Les coups de becs et d'éperons échangés de part et d'autre s'équipollent. Les paris se multiplient en faveur du gros. Le petit continue toujours à attaquer, le gros se contentant de parer les coups. Ole, qui a parié dix dollars sur le petit saute dans le ring.

Les coqueleux hurlent. "Hardis, les cocos! En avant! En avant Monsieur Gonzalès!" Il paraît que le petit s'appelle Monsieur Gonzalès. Voilà que le grand faiblit. Un coup frappé au coeur par ce petit diable d'Andalou fait chanceler l'indien qui tombe. On compte jusqu'à soixante. Il ne se relève pas. L'autre continue ses coups de becs. Le réglement des paris s'effectue. La chicane prend. Ole touche ses dix dollars et nous nous sauvons juste au moment où un coqueleux s'en va mettre le poing sous le nez du manager.

Nous sautons en voiture pour entrer à Long Beach. Il sera bientôt six heures. Hah! nous souperons à San Diego. La nuit sera belle. Nous suivons une théorie d'autos qui a bien un mille de long.

Ole, qui ne parle pas, rompt enfin le silence pour me dire: "Il y a des gens qui vont dans les pays espagnols pour voir des courses de taureaux. Nous, nous pourrons nous vanter d'y être allés pour assister à un combat de coqs.

Guy GRAVEL

Gravelbourg, avril 1933.

No 285. Belle dent avec courants de raisins à jour ou plein pour bas de surplis ou Nappe d'autel. Patron à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 3 verges et 1 coin 35c, surplis complet 50c. Surplis etampé sur pure toile suivant qualité $6.50 ou $8.50. — Toiles fines à la verge pour nappes d'autel en 336 pcs de large, 80c, $1.10 et $1.75 la verge. Echantillons sur demande.

DIVERS

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

"Que par leur vie chrétienne les catholiques soient l'exemple de tous

L'apostolat le plus simplifié, à la porté de tous, celui qui s'exerce par le fait de sa seule présence, c'est l'apostolat del 'exemple. Eloquent et péremptoire, l'exemple de la vie répond à toutes les questions, à toutes les objections. L'axiome suivant n'a jamais été démenti: "Les paroles émeuvent; les exemples entraînent." "Le chemin des conseils est long vers le coeur; le chemin de l'exemple est court et rapide." On peut même ajouter que, dans la vie, le seul précepte et le seul conseil ne suffiront pas. Le Verbe s'est incarné pour nous donner l'exemple. Il avait dit: "Soyez miséricordieux, soyez justes, soyez chastes", et les hommes n'étaient ni justes, ni miséricordieux, ni chastes. Il a pris un corps, il a revêtu une nature d'homme. Il a dit: "Me voici, Père, pour faire votre volonté." Aux hommes il a dit: "Faites comme moi"; et comme ce Sauveur divin n'était pas seulement une voix sèche mais un Dieu-homme plein de grâce, de douceur et d'attirance, sa parole est plus facilement obéie.

L'apostolat de l'exemple parmi les hommes par d'autres hommes est nécessaire. Une bonne et sainte vie, "un juste milieu entre l'ostentation et le respect humain", sur la place publique, à l'église, à sa demeure, en parlant, en se récréant, en se vêtant; celui qui vit ainsi, quand il ne parlerait, ni ne prêcherait exhorte déjà, par la contagion du bien, à d'autre bien.

Intention Missionnaire

LA PACIFICATION CHRETIENNE DE L'INDE

Chez les Hindous la caste domine la vie religieuse et sociale. Sur les 350 millions d'êtres humains, il y a plus de 40 millions de "sans-caste" ou d'intouchables. Ces pauvres sont les vrais rebuts de la société hindoue. Parmi eux surtout s'exerce le zèle missionnaire qui rencontre cependant de grands obstacles: l'islam qui forme un parti puissant, et aussi le protestantisme qui a la protection du gouvernement anglais. Prions le Sacré-Coeur que la vague de nationalisme qui souffle actuellement sur l'Inde ne nuise pas au catholicisme.

Pour améliorer le cinéma

NEW-YORK. — L'Association des producteurs et distributeurs de films cinématographiques a approuvé, lors de son assemblée générale annuelle, un programme d'amélioration de son industrie, tel que recommandé par le président, Will-H. Hayes.

Hayes souligne avec éloge l'amélioration survenue dans l'industrie du cinéma au cours de 1932. Il n'en rappelle pas moins la nécessité de s'en tenir de plus en plus "à la promesse formelle faite au public de sauvegarder les justes exigences morales de la famille américaine."

"Quelles que soient les pressions faites, dit-il, pour que nous produisions des films suggestifs, malpropres ou vulgaires, sous prétexte d'attirer plus sûrement une nombreuse clientèle, il n'en reste pas moins que la masse du public veut de plus en plus aujourd'hui du cinéma d'un niveau plus relevé, et non d'un degré inférieur.

"Les représentations malpropres constituent le moyen de divertissement le plus facile. Mais les entreprises en spectacles ne réussissent en définitive qu'en autant qu'elles s'éloignent de cette voie."

Mgr Leblanc et les ouvrages immoraux

SAINT-JEAN, N.-B. — Son Excellence Mgr Edouard-A. Leblanc, évêque de Saint-Jean, approuve en principe la proposition avancée par M. T. Nichols, président de la Presse Canadienne, qu'on devrait interdire la publication et l'entrée au Canada de diverses publications obscènes et immorales.

Le distingué prélat déclara que l'Eglise catholique du Canada avait toujours exercé la plus grande vigilance à l'égard des ouvrages publiés Mgr Leblanc recommande aussi une surveillance stricte sur le cinéma. Il cita trois choses qui, dit-il, démoralisent la jeunesse canadienne: 1. le cinéma et la littérature immorale; 2. le relâchement des parents à surveiller l'emploi du temps de leurs enfants; 3. le manque d'instruction religieuse à l'école et au foyer.

Un "Anglo-Saxon"

LE DEVOIR. — Il se trouve, paraît-il encore, de-ci de-là, de braves gens pour qualifier d'Anglo-Saxon le nouveau président des Etats-Unis. Son nom dit assez pourtant son origine hollandaise. Mais il y a plus: on sait qu'il s'appelle Franklin "Delano" Roosevelt, du nom de son ancêtre maternel. Or, l'un des homonymes et des parents de celui-ci, le Dr Samuel Delano, de New-Britain, Connecticut, écrivait récemment au "Boston Herald" (numéro du 12 mars) que tous les "Delano" descendent d'un immigrant français, qui s'appelait de la Noye.

On comprend assez facilement qu'avec les siècles (le jeune de la Noye serait arrivé au pays en 1621, à l'âge de vingt ans), l'orthographe et la prononciation du nom se soient altérés — O. H.

Impromptu.

Une chose qui m'humilie profondément, c'est de voir que le génie humain a des limites, quand la bêtise humaine n'en a pas.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

REGINA, Sask.

VISITEURS

Dimanche, le 26 mars la Révérende Mère Marie Saint Fortunat, supérieure de Wolseley et soeur de M. Avila Létourneau vint à Régina assister aux noces d'argent de sa T. R. Mère Provinciale et réjouir la famille de M. Létourneau. Monsieur Gaston Pambrun, ancien président de l'A.C.F.C., de Régina, actuellement de résidence à Saskatoon, passa à Régina d'où il se rendit à Lajord visiter sa mère malade.

DEFUNT

Monsieur J. R. Lacoursière de Hazenmore, est décédé le 27 mars à l'hôpital des Soeurs Grises, où il se trouvait depuis un mois. Mardi soir, les Canadiens-Français récitèrent des prières au corps et le mercredi matin le corps prit la route de Ferland, lieu des funérailles.

RETRAITE

Commencée avec une assistance de 85 la retraite des Canadiens-Français s'est terminée avec le nombre de 112 personnes. Température, recueillement, chorale, bonnes dispositions des retraitants tout contribua au succès. Il a été particulièrement touchant de voir à la messe du dimanche tous les assistants sans aucune exception s'approcher de la sainte table. Puisse le bon Dieu bénir toutes ces généreuses familles et apporter du soulagement à la misère de ceux qui souffrent.

SOCIALISME

Le socialisme peut être considéré comme doctrine sociale ou programme d'un parti politique qui existe en plusieurs pays. C'est dans le premier sens, c'est-à-dire comme système économique, doctrine sociale que les Papes en ont parlé à Montmartre. Avis aux intéressés.

GLENTWORTH, SASK.

—La soirée des Dames de l'Autel a été organisée dans la paroisse récemment. La présidente est Mme Thomas Smith; vice-présidente, Mme Hervé Lizée; secrétaire, Mlle Cécile Nadeau; conseillères, Mmes Ernest Lagacé, Mme Donat Bélisle et Mlle Marie Anne Duchesne.

Le généreux dévouement que ces dames ont montré jusqu'ici donne les meilleures espérances pour le succès qu'elles auront cette année.

—Les amis de M. Joseph Lagacé apprendront avec plaisir que ce dernier se rétablit peu à peu d'une attaque de paralysie qui l'a foudroyé alors qu'il était en visite chez son gendre, M. Azarias Roy de Ferland. Nous souhaitons à M. Lagacé un prompt et complet rétablissement.

—Nous souhaitons aussi la santé à M. Hervé Lizée, actuellement à l'hôpital de Moose-Jaw.

—M. A. Rémillard, autrefois de Laflèche, est arrivé pour demeurer parmi nous. Il a acheté la ferme de M. Israël Choquette. A M. Rémillard et sa famille, bienvenue parmi nous.

—M. Alphée Lévesque, qui demeurait sur la ferme de M. Choquette, a loué la ferme de M. John Houston, au sud du village.

—M. J. Piché de Laflèche, a passé quelques jours avec son fils Léger, il y a quelque temps.

DUMAS, Sask.

SOIREE DE CARTES

Notre soirée de cartes du 12 mars au profit de l'A.C.F.C., a eu un très grand succès. L'enthousiasme et l'entrain n'ont cessé de régner durant toute la soirée. Notre comité paroissial mérite de chaudes félicitations. Les heureux gagnants des prix ont été Mme Arthur Loiselle et M. Léo Lamontagne. De magnifiques boîtes de surprises, préparées par les dames de l'autel, ont été vendues à l'enchère.

—Le 26 mars, a eu lieu une autre soirée de cartes organisée par notre comité paroissial de l'A.C.-F.C. De magnifiques prix ont été gagnés par Mme B. Ritchot et M. Adonai Deschamps.

SOUPER DE PAQUES

N'oublions pas que les Dames de l'Autel organisent un souper pour le lundi de Pâques, suivi d'un magnifique programme dramatique et musical. Qu'on se le dise!

—M. Roméo Bessette, avec sa soeur Mme Geo. Filteau sont partis pour Winnipeg où leur mère est dangereusement malade.

MEYRONNE, Sask.

—Mmes Arsène et Paul Bouvier viennent d'être éprouvées dans la perte de leur père, M. Adolphe Lacroix, décédé à St-Eustache, Man.

—M. Arthur Laplante est allé à Ponteix la semaine dernière assister aux funérailles de Mme Therrien, grand'tante de Mme Laplante. Nos sympathies à M. et Mme Laplante ainsi qu'à Mme Bouvier.

—Nous apprenons avec peine que M. Joseph Hamel, ancien bon paroissien de Meyronne, est en traitement à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. le curé nous est revenu après un séjour d'un mois dans l'Est où il était allé à l'occasion de la mort de sa mère.

PARTIE DE CARTES

Dimanche, 26 mars, avait lieu dans notre soubassement une partie de cartes suivi d'un programme musical au profit de l'église et de l'A.C.F.C. Les joueurs étaient installés depuis quelques minutes, lorsqu'à leur grande surprise, ils virent arriver Sa Grandeur Monseigneur Melanson accompagné de Mgr Grandbois. Tout d'abord, personne ne pouvait croire que ce fut notre nouvel évêque, tant est grande la simplicité dont il s'entoure. Cette courte apparition de Monseigneur fut le rayon de soleil qui réchauffa nos coeurs.

Les paroissiens de Meyronne — au grand complet cette fois — sont anxieux de recevoir Son Excellence d'une façon plus en rapport avec les sentiments respectueux qu'ils ont pour leur évêque.

La partie de cartes fut très animée. Certains jouaient au bridge, et la plus grande partie jouait au whist. M. Alcime Bouvier, président de l'A.C.F.C., et M. Louis Guardin secrétaire, voyaient à ce que tout le monde s'amuse et soit satisfait. Un coussin, donné par Mme Adélard Couture, fut gagné par Mme A. Gauthier, M. Aimé Pétrin fut l'heureux gagnant d'une dinde apportée par M. Moise Douville. Les prix de consolation revinrent à Mlle M. Legentil et M. Arthur Laplante.

Prirent part au programme musical: Mlles Malvina Jetté; Jeanne, Lillian, Edna et Laura Thuot, Angéline et Marie-Claire Couture, Marie-Madeleine Dugas. MM. Joseph et Louis Girardin, Joseph Bouvier, Eugène Landry et Alfred Jetté. Mme Léo Lareau contribua aussi très aimablement au programme.

L'auditoire goûta aussi d'une façon toute spéciale "Isabel s'y promène" chanté par M. Joseph Jetté.

Nous remercions bien cordialement M. et Mme A. Thuot, d'avoir prêté leur piano pour la circonstance.

SASKATOON, Sask.

—Dernièrement nos jeunes Dames et Demoiselles donnaient une soirée récréative dans notre salle paroissiale. On interprêta "Le Dîner de Madame Pernelle".

Voici le programme de la séance: Gloire à Dollard, chant patriotique à 4 voix mixtes. Musique, Rév. Larivière, c.s.v., paroles de H. Vital, exécuté par les membres de la chorale sous la direction de M. l'abbé Provost. Ses solistes furent: M. l'abbé Provost, Mlles Cécile Arsenault, Zelma de Lagassy, et M. A. J. A. Saucier, Mlle Laura Forestier était au piano d'accompagnement.
Piano, Mlle Manseau
Chansons comiques, M. L. Amyot.
La Conscience, Victor Hugo.
Mme P. Lafrenière.
Récitation, Mlle Marguerite Gareau.
Le Dîner de Mme Pernelle,
comédie en un acte.

PERSONNAGES

Mme Pernelle — Madame V. Cunningham.
Martine, servante, Mlle M. Gareau.
Lison, nièce de Mme Pernelle, C. Rouillard.
Mme Thibaudier, amie de Mme Pernelle, Mme P. Lafrenière.

AMIES ET INVITES DE Mme PERNELLE

Bélisle, M. A. Lafrenière.
Uranie, M. Rouillard.
Philaminthe, A. Bonnet.
Elise, C. Arsenault.

Nous tenons à féliciter chaleureusement nos jeunes Dames et Demoiselles pour le succès remporté. Dimanche prochain dans notre salle sera donné une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales... et dimanche le 9 avril prochain, aura lieu une représentation cinématographique... intitulé ... "La Passion"... au complet... et Incidents Bibliques... autre film religieux... Le tout se terminera par une intéressante comédie... Dans l'après-midi à 2 hrs 30 prochain... il y aura une représentation pour les enfants.

MONTMARTRE, Sask.

UN NOUVEAU CONCOURS

Il nous fait plaisir de parler d'une nouveauté chez-nous, porr rompre un peu la monotonie de la présente saison. Les fervents du bridge ont eu l'idée de faire un concours spécial.

Un programme fut décidé avec des règlements et les quelque vingt-deux joueurs furent assorties par un tirage au sort.

Les premières parties furent jouées jeudi, le 23 mars. Il y a beaucoup d'intérêt et d'entrain de part et d'autres et tous attendent le résultat avec anxiété. Nous aurons donc des surprises avec le prochain courrier.

FAMILLES EPROUVEES

Dernièrement, M. Conrad Dozois recevait un message lui annonçant la mort de son frère Philippe de Lynn, Mass. Le défunt était âgé de 43 ans, Nos sincères condoléances à notre cher ami.

—Nos sincères sympathies vont aussi à M. J. E. Demers, notre chef de région, qui vient d'apprendre la mort de sa soeur Eva, épouse de N. Poisvert, décédée à Thetford les Mines, province de Québec à l'âge de 69 ans.

LESTOCK, Sask.

QUARANTE HEURES

Favorisés d'une température idéale, nos paroissiens ont assisté nombreux aux différents exercices des Quarante-Heures, les 26, 27 et 28 mars.

Le R. P. G. C. Jeannotte, o.m.i., Principal de l'Ecole Indienne chanta la messe d'ouverture et donna un magnifique sermon sur la sainte Eucharistie à l'heure d'adoration du soir. La messe du second jour fut célébrée selon le rite par le R. P. Kinsinger, c.s.s.r., curé d'Ituna.. A la messe le R. P. prêcha en français sur l'origine et le but de ces jours d'adoration. L'heure sainte du soir fut présidée par notre curé... qui officia aussi à la cérémonie de clôture.

Merci aux RR. PP. Jeannotte et Kinsinger pour l'aide précieuse qu'ils nous ont donnée pendant les Quarante-Heures.

DIVERS

—La partie de cartes donnée le 26 au profit du choeur de chant fut un réel succès. Merci aux dévouées organisatrices.

—Le choeur de chant sous la direction de Mme C. Ward est à préparer une messe en musique pour Pâques.

—L'arrivée du printemps est saluce partout avec grande joie! La neige disparaît rapidement, les autos commencent à "sortir"!!

—Mme L. Adolphe accompagnée de sa fillette Olive, est allée rendre visite à Mme Lamontagne à Touchwood. Elle est revenue enchantée de sa visite... et de la petite "marche" qu'elle a dû faire... dans l'intérêt de sa santé! Elle convient que le voyage en automobile est beaucoup plus vite et plus agréable!

—M. H. Becket nous a quittés pour aller demeurer en Ontario.

—M Noël Lamontagne est parti pour Jasmin où il doit travailler chez M. Egger.

—Mme Sterin est en visite à Winnipeg depuis une quinzaine de jours.

—Mme N. Long est en promenade chez des parents à Winnipeg. Elle songe de revenir pour Pâques.

—La famille Loftus quitte la ferme et revient demeurer au village.

FERLAND, Sask.

DECES

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Joseph Robert Lacoursière, survenu à l'hôpital général de Régina, dans la soirée du 27 mars, après trois mois seulement de maladie. Le défunt a succombé à une attaque de paralysie bulbaire; il était âgé de 36 ans et 7 mois, et demeurait à Ferland depuis 12 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Emma Mireault, son père et sa mère M. et Mme Onésime Lacoursière, de Yakoma, Wash., trois frères, Armand, de Ferland, Adolphe de Duluth, Minn. Léon de Moorehead, Minn., et trois soeurs: Marie, Mme Frank Abbott, de Yakoma, Wash; Emma, Mme Walter Hunter; Mabel, Mme Jim Carl, toutes deux de Duluth, Minn., ses beaux-parents, M. et Mme Sylva Mireault, de Ferland, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Thomas Fauchon, de Ferland, M. Pépin, de Dorothy, Minn, M. N. Nelson, d'Ardock, North Dakota, Moïse Mireault, de Dorothy, Minn., M. Léo et Mlle Alice Mireault, de Ferland.

Les funérailles eurent lieu à Ferland, le 30 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient: MM. Ephrem Bouffard, Henri Trudeau, Joseph Chabot, Louis Fournier, Léo et Alfred Fauchon. Conduisaient le deuil: MM. Armand Lacoursière, frère du défunt, Thomas Fauchon et Léo Mireault, ses beaux-frères, Sylva Mireault, son beau-père. Nos sympathies à la famille éprouvée.

x x x

—Mlle Elaine Dautremont enseigne à l'école Ferland depuis quelques semaines. Bienvenue à notre nouvelle institutrice, et nous lui souhaitons le meilleur succès.

CONSEIL MODELE

Dimanche, le 26 mars, notre Conseil Modèle a tenu sa première séance. Etaient présents: M. J. N. Couture, Antonio Fournier, Antonio Chabot, Jules et Joseph Couture. Au début eut lieu l'assermentation du préfet et des nouveaux conseillers. Les motions présentées furent: 1. l'élection d'un sous-préfet. Après un débat assez prolongé, M. Antonio Chabot fut élu. 2. la nomination d'un secrétaire. Cette question fut longuement débattue; finalement, le choix se porta sur M. Ar. Fournier. Aux cours des différents débats, MM. Ant. Fournier et Ant Chabot se sont surtout distingués par leur prompte réplique et la force de leurs arguments.

A.C.F.C.

Le 26 mars, le comité de notre cercle paroissial de l'A.C.F.C., tenait son assemblée régulière. Tous les membres, à l'exception de M. J. Nogue, étaient présents. Plusieurs questions furent étudiées et débattues. Parmi les résolutions les plus importantes, qui furent adoptées, notons les suivantes: 1. Que le comité tienne une assemblée régulière tous les mois; 2. les recettes nettes des soirées paroissiales, organisées par le cercle, soient réparties comme suit: 25 pour cent au profit du cercle, et 75 pour cent au profit des oeuvres paroissiales: 3. que le comité verra à ce que, avec l'assentiment des commissaires des diverses écoles, un examen oral de français soit organisé, en présence des membres du comité, des commissaires et des parents; 4. qu'une soirée soit organisée pour le dimanche, 23 avril prochain.

ST-EUSTACHE, Man.

—Pour cette chronique du mois de mars nous avons à déplorer d'abord la mort si soudaine de Mme Raymond Sénécal, née Alexandrine Laliberté, âgée de 30 ans, le 6 mars. Les funérailles eurent lieu le 8, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, malgré que la plus grosse tempête de l'hiver sévissait. Le service a été chanté par le Rév. M. J. A. Bastien. La chorale de la paroisse était dirigée par M. J. D. Létourneau. Les porteurs étaient les six beau-frères: MM. Alphonse Sénécal et Willie Girard de Pigeon Lake, M. Edmond Nadeau d'Elie, MM. Alphonse Carignan, Paul Girard et Henri Lachance de St-Eustache. Mme Sénécal laisse dans le deuil son mari et quatre fils: Cyrille Marcel, Paul et le dernier de 10 jours, Luc.

Nous annonçons aussi avec regret la mort de M. Adolphe Larron âgé de 75 ans, malade depuis longtemps. Natif de Contrecoeur, P. Q., il demeurait au Manitoba depuis une cinquantaine d'année. Il s'était marié à St-Boniface avec Mlle Clara Marion, il y a 46 ans. En plus de son épouse, le deuil atteint les suivants: un fils, Léo, et 5 filles: Mme Georges Préfontaine, Albertine, de Lisieux, Sask.; Mme Arsène Bouvier, Anna, ;Mme Paul Bouvier, Alma, de Meyronne, Sask.; Mme Henri Hébert, Audéla, de St-Pierre, et Alice, de Winnipeg. Les porteurs étaient six neveux, Conrad, Emile, Samuel, Saul Lacroix, Firmus Godin, Uldéric Lavoie.

—Le 24, M. et Mme Florent Lachance déploraient la mort de leur bébé Célestin âgé de 2 mois, em-

WILLOW-BUNCH, Sask.

TABLEAU D'HONNEUR

pour le mois de mars

Grade II, Marcel Lavallée, 92; grade III jr, Marcel Sénécal, 89; grade III sr, Jean Lambert, 91; grade IV, Jeanne Duperreault, 84; grade V, Cécile Lemieux, 84; grade VI, Viola Bruneau, 89; grade VIII, Denise Duperreault, 89; grade IX, Claire Lapointe, 85; grade X, Jeanne d'Arc Deshaye, 99; grade XI Annette Légaré, 89.

Le manifeste de la jeune génération

UN APPEL DES JEUNE CANADA

Depuis décembre dernier les Jeune-Canada ont distribué plus de 3,500 exemplaires du Manifeste de la Jeune Génération pour tout le Canada.

Jusqu'à date environ trois cents nous sont revenus donnant 36,400 signatures. Les Jeune-Canada demandent à tous ceux qui en ont en mains de les faire signer au plus tôt afin que le huit avril ils nous reviennent tous.

Notre objectif est très élevé, mais si tous consentent à faire un bon effort pour ce mouvement, nous ne serons certainement pas deçus. Comme il y aura probablement une frappe de la monnaie sous peu nous aimerions à montrer à Ottawa ce que des milliers de ses sujets réclament à juste titre.

Henri MASSON,
Secrétaire

Collection.

—Pourquoi Edith est-elle si fâchée contre le journaliste X...? Il a pourtant consacré un long article à ses noces dans le journal.

—Certainement. Seulement, il y avait mis: "Mademoiselle Edith Thomas a épousé le célèbre collectionneur d'antiquités Georges Waelle..." Elle a pris ça pour elle.

LA PAGE DES ENFANTS

Causerie

Chers petits amis,

Plusieurs d'entre vous m'ont exprimé leur joie de lire la belle causerie liturgique dont s'enrichit notre page. Je vous invite à témoigner à l'auteur votre pieuse reconnaissance par un fervent Memento au saint Sacrifice de la Messe qu'il vous apprend à mieux connaître et à mieux apprécier.

Avec le présent mois, s'ouvre à Rome l'année sainte. Des voix plus autorisées que la mienne vous parleront de ce bienfait unique d'un jubilé; permettez-moi, cependant, chers enfants, de vous entretenir de l'esprit d'apostolat qui doit nous animer à cette occasion.

Quelques instants avant d'expirer, notre Sauveur prononça une parole qui a eu à travers les siècles, un retentissement immense: *"Sitio, j'ai soif"*, s'écria-t-il. La soif dont se plaignait le Christ mourant, n'était pas un simple malaise physique, l'altération d'un corps brulé par la fièvre. C'était surtout une soif spirituelle, l'ardent désir de sanctifier et de posséder les âmes, toutes les âmes !

Toutefois, après dix-neuf siècles de rédemption, les disciples du Christ ne forment qu'une petite fraction de l'humanité; les païens, les infidèles, les hérétiques, les schismatiques ne se comptent pas. — Voilà de quoi aiguillonner notre zèle, qu'en pensez-vous?

Dans nos villes, et jusque dans nos plus humbles villages, à côté des chrétiens fidèles, il y a des indifférents voire des transfuges et des sectaires. Sans doute ce spectacle nous afflige, il nous donne la même impression que donnait à saint Paul la vue d'une cité idolâtrique. Comme au grand apôtre, le coeur nous saigne, en voyant la Bonté méconnue, la Beauté suprême outragée, la Charité haïe et crucifiée. Mais notre compassion est-elle aussi active, aussi efficace que la sienne ? Est-elle un foyer de générosité et de dévouement, ou bien n'est-elle qu'une lueur fugitive qui ne laisse aucune trace dans l'âme ?

De cette sympathie stérile J. us ne peut se contenter, et nous en voyons une preuve dans l'histoire de la Passion. Sur le chemin du Calvaire, le Sauveur rencontra un groupe de femmes qui, le voyant passer, sanglant et défait, ne purent retenir leurs larmes. Mais Jésus leur dit: " Ne pleurez pas sur moi, filles de Jérusalem, pleurez plutôt sur vous et sur vos enfants." A une autre station de la voie douloureuse, une femme que la tradition nomme Véronique, fendit la foule, s'approcha de Jésus, un voile à la main, et essuya son divin visage ruisselant de sueur et de sang. L'acte courageux de cette femme fut agréable à Notre Seigneur; et pour l'en récompenser, il permit que le voile qu'elle tenait en main gardât l'empreinte de ses traits sacrés.

De même, en présence des scènes de la Passion qui se renouvelle en quelque sorte sous nos yeux, ne nous contentons pas de gémir comme les filles de Jérusalem; mais comme Véronique, allons à Jésus résolument et généreusement. Essuyons son visage, c'est-à-dire vengeons-le des calomnies et des outrages dont l'abreuvent ses ennemis; et cette face auguste, apparaissant dans toute sa beauté, s'imprimera dans les coeurs en traits ineffaçables.

Ce que Jésus demande de nous, ce n'est donc pas que nous pleurions sur lui, mais que nous fassions sa volonté. Or, sa volonté est d'être connu et aimé de tous les hommes. Mais, direz-vous, travailler pour Dieu, lui gagner des âmes, c'est l'affaire des prêtres. Assurément, c'est aux Apôtres et, en leur personne, à leurs successeurs que Jésus a confié la mission d'enseigner. Mais ce n'est pas à dire pour cela que l'Eglise rejette le concours des simples fidèles. Au contraire, elle le réclame. Les laïques sont pour elle des auxiliaires précieux et, aujourd'hui surtout, indispensables. En exerçant l'apostolat, non seulement ils n'empiètent pas sur les attributions de l'Eglise enseignante, mais ils répondent à son voeu le plus cher et ils se conforment à la volonté expresse de Notre-Seigneur qui nous ordonne de réciter chaque jour la belle formule du Pater: Que votre règne arrive. Dans la pensée du divin Maître, cette prière doit-elle rester un simple souhait ? N'est-elle pas plutôt une ligne de conduite et un programme d'action ? Oui, s'il nous fait souhaiter chaque jour que son nom soit connu et aimé de tous, c'est pour que, ce désir passant à l'acte, nous travaillions effectivement à le faire connaître et à le faire aimer.

Eh bien ! sommes-nous convaincus de la nécessité de nous faire apôtre ?. . . . Dans notre prochaine causerie nous parlerons des moyens d'apostolat à notre portée.

Pendant cette dernière quinzaine de carême, faisons violence au Ciel pour que la fête de Pâques 1933 soit pour notre divin Rédempteur un triomphe et une joie: triomphe causé par la résurrection d'un grand nombre d'âmes mortes à la grâce; joie immense pour son divin Coeur de constater le réveil de nombreux chrétiens à une vie plus fervente.

A vous, chers enfants, qui déjà, je l'espère, êtes enregistrés à jamais sur la liste des fervents amis de Jésus, je souhaite un accroissement de bonheur dans la plus grande sainteté possible.

TANTE PRESENTINE

Notes de Compositions

BATTLEFORD

GRADE IV

Raymond Sergent 78
Cécile Pagé 75
Lillian Pagé 74
Irène Desmeules 72

GRADE V

Frances Boyd 75
Laurette Breton 74

GRADE IV

Hélène Demers 78
Bernadette Charbonneau 75
Jacqueline Michaud 72

BELLEVUE

GRADE XI

Laurence Gaudet 85

GRADE VIII

Claire Gaudet 84
Gilberte Gaudet 82

GRADE VI

Graziella Théoret 80
Jeanne Gaudet 78
Madeleine Gaudet 76
Adelmard Gaudet 75
Cécile Leblanc 74

GRADE V

Juliette Grenier 76
Carmen Gaudet 75
Nick Fediash 73
Donalda Grenier 70
Rolland Gaudet 68
Florent Grenier 66
Marcelin Savidan 60
Emmanuel Gaudet 58

GRADE IV

Abel Langlois 72
Louise Gaudet 70
Eva Michaud 6 8

GRADE IV

Lionel Leblanc 66
George Fediash 65
Camille Langlois 62
André Savidan 60

BELLEVUE
Ecole Gaudet

GRADE X

Thérèse Gareau 90

GRADE IX

Eugénie Cousin 87
Armancia Gaudet 86
Laureat Gareau 85

GRADE VIII

Alexina Cousin 85
Louis Cousin 84
Georges Rock 83
Albert Gaudet 83
Julie Anne Gaudet 82
Marie Bibiane Gaudet 81
Georges Gareau 80

GRADE VII

Alberte Gaudet 82
Simonne Gareau 80
Marie Gaudet 78

GRADE V

M. Colombe Gaudet 65
Gonzague Gaudet 63
Alma Gaudet 60

GRADE IV

Fernande Gaudet 64

BELLEGARDE

GRADE IX

Cécile Millette 84
Cécile Laville 82
Marguerite George 80

GRADE VIII

Hélène Bourgeois 85

GRADE VII

Geneviève Moreau 84

GRADE VI

Marie Martine 87
Clotilde Paulhus 86
Denise Petit 85
Alcide Sylvestre 84
Maurice Monin 82

GRADE V

Alphonse George 85
Joseph Perreaux 80
Arthur Perreaux 78
Lucienne Perreaux 76
Gérard Georges 75

GRADE IV

Marie Rose Buissé 76
Aline Sylvestre 75
Angela Sylvestre 74
Jules Steene 70
Ida Moreau 68
Gabriel Sylvestre 65
Charles Wolensky 60

DEBDEN

GRADE VI

Laura Riguedelle 76
Cécile Ruel 75
Lucien Chalifour 74
Jeanne Bujold 73
Léo Bilodeau 72
Blanche Paquette 72
Alice Racine 71
André Savard 70

GRADE V

Laurette Fréchette 78
Paul Bourassa 78
Alfred Chalifour 77
M. Jeanne Labrecque 76
Rose Marie Labrecque 76
Lucien Leclerc 75
Simonne Lamothe 72
Jeannette Chalifour 70
Paul Emile Ruel 70
Laurent Lamothe 67
Gérard Blais 66
Alcide Bertrand 65
Edgar Lajeunesse 62

GRADE III

Louise L'Heureux 74
Charles Bujold 72
Germaine Pepin 71
Omer Croteau 70
Charles Riguedelle 70
Gérard Labrecque 69
Albert Blais 66
Emile Lamothe 65
Lucile Savard 64
Raymond Houde 63
Marguerite Labrecque 62
Gérard Savard 60
Henri Labrecque 59
Arthur Godard 58
Lucille Pépin 56
Léopold Huot 55

DOMREMY

GRADE VI

Lucien Georget 70
Josaphat Georget 68

GRADE V

Rita Rompré 65
Eugène Georget 64
Donat Pelletier 62
Blanche Joubert 58

FERLAND

GRADE VIII

Simonne Chabot 85

GRADE V

Thérèse Chabot 80

FORGET

GRADE XII

Gertrude Goulet 98
Georgette Damiens 98
Hélène Dechief 91
Antoinette Marchand 72

GRADE XI

Juliette Marchand 78
Jean Dechief 80

GRADE X

René Siand 84

GRADE IX

Louis Perpète 92
Carmèle Gervais 87
Germaine Siand 85

GRADE VII

Laura Collins 95
Liliane Goulet 82
Max Perpète 82

GRADE VI

Maurice Perpète 92

GRADE V

André Gervais 92
Jean Granger 92
Gérard Granger 90
Irène Kenta 81
Léon Haughian 80
Léa Havelauge 80
Irène Coderre 68
Joyce Murphy 65
Verna Murphy 65

GRADE IV

George Haughian 84
Michel Coupal 82
Gérard Gervais 68

GRADE III

Eugénie Leclair 78
Edith Dubé 77
Georgette Coupal 72
Hélène Oleksin 70
Julia Klein 70
Emile De Laet 63
Dorothée Kenta 62

FRY'S SASK.

GRADE IX

Marthe Carbotte 75

GRADE VI

Léona Carbotte 74

GRADE VI

Emilia Cap 70

GRADE V

George Tinant 75
Lucien Garma 74
Octave Magotiaux 73
Raymond Magotiaux 71
Gestin Delvenne 62

GRAVELBOURG

Aurore Poirier 88
Jeanne Bellefeuille 87
Anita Lefebvre 85
Jeanne Chouinard 83
Camilla Allard 82

GRADE XI

Donalda Poirier 90
Henriette Gratton 89
Thérèse Chénard 90
Lucette Larivière 88
Georgette Laville 87
Rita Lemyre 84
Liliane Boucher 83
Irène Godin 81
André Beauregard 80

GRADE XII

Aurore Poirier, 88; Jeanne Bellefeuille, 87; Anita Lefebvre, 85; Jeanne Chouinard, 83; Camilla Allard 82.

GRADE X

Della Bouvier, 88; Lucille Dupras, 86; Agnès Coots, 84; Jacqueline Michaud, 81; Hope Rochon, 81; Marguerite Bellefeuille, 80; Doria Bouvier, 78; Stella Belisle, 77.

GRADE IX

Germaine Petit, 90; Irène Coots, 90; Cécile Crépeau, 90; Rolande Audette, 88; Hélène Lapierre, 85; Gérald Northrup, 80; Odile Latour, 80; Marie Anne Boisselle, 78; Wilfrid Houle, 75; Ethel Lemyre, 75; Léonard Northrup, 50; André Laverdière, 58; Maurice Boucher, 62;

GRADE VIII

Alice Lafrenière, 78; Yvette Boucher, 75; Laurette Dion, 73; Eva Quirion, 71; Roger Larivière, 70; Jules Lacasse, 70; Youville L'Heureux, 68; Yvonne Légaré, 65; Marguerite Larabée, 60.

GRADE VII

Lucie Bibeau, 85; Laurette Amyot, 83; Germaine Bellefeuille, 81; Albert Beauregard, 77; Marie-Berthe Mailhot, 75; Roland Boucher, 74; Lionel Houle, 70; Claire Lafrenière, 68; Jeanne Beauregard, 68.

GRADE VI

Jeanne Crépeau, 82; Pauline Juneau, 79; Cécile Prud'homme, 77;

A NOS ECRIVAINS EN HERBE

Congé de composition, vu les examens trimestriels et les vacances de Pâques.

André Nobert, 76; Claire Prud'homme, 74; Gilberte Lizée, 71; Blanche Northrup, 73; Léo Saulnier, 70; Robertine Piché, 69; Lucille Larivière, 68; Hervé Dion, 64; Valéda Bouvier, 63; Marie B. Rémillard, 62; Edouard Gauthier, 59; Laurette Piché, 57; Alice Northrup, 75; Madeleine Bourgeois, 56; Raymond Bouvier, 50.

GRADE V

Irène Huel, 85; Jeanne Prévost, 83; Régina Martel, 81; Lucien Juneau, 80; Louis Laverdière, 79; Lionel Bourgeois, 78; Cécile Levac, 78; Annette Charbonneau, 77; Denise Guay, 77; Louis Blouin, 75; Elmer Doutre, 70; Louis Bauer, 70; Marie-Jeanne Quirion, 69; Philippe Baril, 69; Irène Chabot, 68; Gérard Larivière, 67; Théodore Dion, 66; Henri L'Heureux, 65; Hélène Boisselle, 64; Aimé Poirier, 59; Marcel Boucher, 50; Gérald Doutre, 20; Marcel Bonneau, 15.

GRADE VIII

Pauline Chevrier, 80.

GRADE VII

Cécile Chevrier, 75.

GRADE V

Jean Paul Chevrier, 70.

GRADE III

Gérard Chevrier, 64.

JACK-FISH

GRADE VIII

Aurélia Duhaime, 84; Estelle Gagné, 80.

GRADE VII

Réjane L'Heureux, 78.

GRADE VI

Victoria Gagné, 80.

GRADE V

Alice Gagné, 77; Omer Gagné, 75; Régis Duhaime, 74.

LAFLECHE

GRADE V

Janet Bérubé, 83; George Croisetière, 82.

GRADE IV

Marie Bérubé, 84; Gérard, Croisetière, 83; Lillianne Croisetière, 81; Marie Verhelst, 80; Hector Cyr, 77; Thomas Cyr, 76.

LEBRET

GRADE XI

Dora Choquette, 85; Marcelle Blais, 70.

GRADE X

Alice Blais, 82; Emma Lecours, 75

GRADE IX

Albina Brabant, 80 Auguste Brabant, 78; Paul Lagacé, 70.

GRADE VIII

Lisa Adolphe, 85; Pierrette Bouchard, 80; Paul Bedel, 76; Rita Lafleur, 75.

GRADE VII

Patrick Blais, 82; Guy Bourret, 80; Thérèse Longpré, 76.

GRADE V

Charles Bourret, 78; Emmeline Lacroix, 75; Fernand Bourret, 74; Berthe Paquin, 73; Angéline Blais, 72.

MARCELIN

GRADE XII

Germaine Tremblay, 96.

GRADE X

Noella Bourgeault, 95; Antoinette Landry, 94; Cécile Touchet, 92; Lucie Labrosse, 91; Evelyn Crowe, 90.

GRADE IX

Georgine Bruneau, 94; Yvette Bourgeault, 93; Marthe Laprairie, 90; Louis Watier, 89; Gilbert Grenier, 86.

GRADE VIII

Gabrielle Bourgeault, 94; Berthe Delisle, 93; Victor Lalonde, 92; Rita Grezaud, 91; Eugène Charlebois, 90; Yolande Lépine, 90; Emile Lalonde, 89; Aline Ranger, 89; Alma ..aillon, 87; M. Berthe Labrosse, 86.

GRADE VII

M. Anne Jean, 91; Lucie Touchet, 90; Lucie Arsenault, 88; Thérèse Laprairie, 88; Berthe Viau, 85; Cécile Bourgeault, 84; Eugène Labrosse, 82.

GRADE VI

Jeannette Viau, 94; Thérèse Touchet, 93; Thérèse Desjardins, 90; Eva St-Pierre, 90; Hector Bruneau, 89; Thérèse Viau, 89; Doris Despins, 85; Simonne Hamel, 84; Fleurette Bourgeault, 83; Simonne Grenier, 82; Jacques Dorais, 80; Treffle Bonin, 80; Eddie Beaudreault, 80; Victorin Bourgeault, 79; Paul Hamel, 78; Charles E. Lussier, 78; Alice Grebeau, 74; Albert Dessert, 74; Cécile Hamel, 73; Paul Emile Germain, 70; Jean Watier, 70;

GRADE V

Gilberte Grenier, 95; Yvette Conan, 90; Florence Craig, 90; Estelle Lépine, 89; Simon Ouellette, 89; Julien Labrosse, 89; Marcel Landry, 88; Eugénie Hamel, 87; T. Ranger, 86; Aimée Lussier, 85; Roseline Hamel, 85; Blanche Godbout, 84; Claire Viau, 83; Marguerite Choquette, 82; Eléonore Grézaud, 81; Albert Craig, 81; Norma Fowler, 80; Edouard Lépine, 77; Thérèse Bourgeois, 76; Dora Hamel, 76; Pearl Howe, 75; Pierre Bourgeault, 74; Lorette Laprairie, 74; Joséphine Grézaud, 72; Hélène Bruneau, 72; Derrill McLeod, 70; Roderick McLeod, 70; Anna Lefebvre, 69; Georges Bourgeault, 67; Pauline Hrooshkin, 65.

GRADE IV

Marie-Jeanne Bourgeault, 86; Thérèse Bruneau, 86; Thérèse Germain, 87; Simonne Ranger, 83; Paul Dorais, 83; Gérard Grenier, 81; Eva Bonin, 80; Simonne Côté, 78; Annette Bourgeois, 75; Léo Bourgeault, 70; Rosario Beauchamp, 70; Robert Bourgeault, 70; Mary Boyd, 70; Marcel Bourgeault, 65; Antonio Watier, 65; Laurent Paquette, 64; Eugène Côté, 60; Arthur Ranger, 60; Simon Grenier, 60.

MATTES

GRADE VIII

Robert Sévigny, 86; Eva Sévigny, 85.

GRADE VII

Germaine Pouliot, 78; Irène Lamy, 76; Romuald Sévigny, 76.

GRADE VI

Juliette Pouliot, 75; Lionel Blais, 70.

(Suite à la page 7)

Deuxième causerie

Nature du sacrifice de la messe

Dans notre première causerie, nous avons traité de "l'Institution de la Messe". Aujourd'hui, nous vous parlerons de sa nature. Nous touchons ici, il est inutile de le dire, au plus grand des mystères eucharistiques. — Le "mystère de la foi," par excellence — et, ce n'est pas sans raison, que ces deux mots: "mysterium fidei", sont insérés dans les paroles de la consécration.

Toutefois, si grand que soit ce mystère, nous allons essayer timidement de soulever le voile qui le dissimule aux regards de notre faible raison. Plus que jamais, je réclame de vous, chers amis, la plus grande attention, en lisant les lignes suivantes.

Mais avant de faire cette lecture, vous me demanderez peut-être, comment il peut se faire que la consécration du corps et du sang du Sauveur sous les espèces du pain et du vin équivaille à une immolation, et puisse constituer un sacrifice véritable?

Cette causerie vous donnera la réponse. Une immolation peut ne pas être sanglante et l'on peut sacrifier une victime au Seigneur sans la mettre à mort. Il en est ainsi dans le Sacrifice de l'autel, car Jésus-Christ étant ressuscité ne peut plus mourir. L'immolation dont il s'agit ici, tout en étant vraie ne peut être que mystique, morale, et l'on trouve précisément dans la consécration de la messe cette sorte d'immolation.

Notre Seigneur Jésus-Christ tout en étant ressuscité n'a pas cessé d'être la victime du Calvaire. Il porte encore dans sa chair glorieuse les empreintes de son immolation sanglante: ses mains, ses pieds, son côté sont encore ouverts, et son sang recouvre encore son corps d'une pourpre sacrée. Pour être sacrifié à l'autel, il suffit qu'il s'y rende présent, et qu'il y soit offert par les mains de ses prêtres. Son oblation est le renouvellement du sacrifice ou de l'immolation du Calvaire qui se continue glorieusement dans le ciel d'une façon non sanglante.

Après la consécration disons-nous, Notre-Seigneur Jésus-Christ est présent sur l'autel sous les espèces séparées du pain et du vin. Examinons cet état dans lequel il est réduit; rapprochons-le de celui où il était au Calvaire et nous y trouverons la raison et les marques de son immolation mystique à l'autel.

On ne conçoit pas d'immolation plus complète que l'anéantissement. Pour être immolé, il suffit que le Sauveur soit moralement anéanti. Or, quel anéantissement plus grand que celui où il se trouve en vertu des paroles sacramentelles.

Quand nous voulons nous représenter les anéantissements du Sauveur, nous le voyons franchissant l'espace immense qui sépare le ciel de la terre pour prendre notre humanité avec toutes ses faiblesses et toutes ses douleurs. Les larmes nous viennent facilement dans les yeux quand, au jour de Noël nous méditons sur ce Roi du ciel et de la terre qui veut n'avoir pour palais qu'une étable; pour trône une misérable crèche, pour manteau royal que de pauvres langes, pour ministres des bergers aussi pauvres que lui. En le voyant privé de tout à son arrivée dans le monde, naissant presque sur le bord du chemin, en dehors de la maison de ses parents, nous pensons qu'il ne peut y avoir d'anéantissement plus grand. Toutefois, il n'est rien en comparaison de celui de l'autel. Approchons-nous de ce Sauveur anéanti, chrétiens, voyons en quel état le glaive des paroles sacerdotales de la consécration l'ont réduit devant nos yeux.

Ce Sauveur est l'Homme-Dieu. Il est le Créateur de toutes les choses visibles et invisibles. Au commencement, il a prononcé une parole sur le néant, et à sa voix, les mondes ont commencé d'exister. Que la lumière soit faite, a-t-il dit, et la lumière a été créée à sa parole divine. Ici, (mystère que notre faible raison ne saisira jamais) ce Dieu Créateur peut être créé, en quelque sorte, à la voix, non d'un ange, mais d'un homme, honoré de son sacerdoce. N'est-ce pas là vraiment, un prodige plus grand que celui de créer le ciel et la terre.

Mais en quel état est-il ce Dieu qui vient d'être rendu présent à la voix sacerdotale? Ecoutons encore. Redoublons notre attention.

Lui, qui règne au ciel dans l'éclat de la gloire avec le plein exercice de toutes ses facultés humaines et la jouissance de toutes ses perfections divines, le voilà dépouillé de toutes ses prérogatives, privé de l'usage de toutes ses puissances, sans action, sans mouvement, sans étendue, sans dimension, sans aucune figure sensible.

Lui, l'être immense, plus grand que les millions de mondes qui sont au-dessus de nos têtes; Lui, que le ciel et la terre ne peuvent contenir est là tout entier en vertu des paroles de la consécration sous l'étroit espace d'une faible hostie blanche que le vent pourrait emporter et que les vers pourraient attaquer, et sous la forme de quelques gouttes de vin dans un calice qui pourrait être renversé.

Lui, l'auteur de tout mouvement est rendu présent sous les espèces eucharistiques comme étant sans mouvement et sans vie, si bien que quand on le met à droite il est à droite et quand on le met à gauche, il est à gauche.

Lui l'être éternel n'est en cet état que pour ne durer qu'un temps et d'une manière précaire; car l'existence qu'il a reçue dans son sacrement, il la perdra aussitôt que les espèces qui le voilent seront altérées et corrompues, de sorte qu'il dépend des moindres accidents. Il est tellement humilié que les fidèles comme les prêtres ont sur lui un véritable pouvoir de vie et de mort.

L'acte qui le produit sous les espèces sacrées, le réduit au dernier état d'impuissance et de petitesse. Sa majesté est voilée sous les apparences les plus chétives. Au regard des hommes, il n'est plus qu'un corps inanimé, à la disposition des êtres les plus faibles, naturellement incapable de se défendre contre au cun outrage ou de se soustraire à aucune profanation.

Le voile sacramentel sous lequel il se cache est comme un linceul qui le tient enseveli. S'il conserve encore sous ses apparences de mort la substance de son être et l'essence de sa vie, nos sens n'en découvrent aucun indice et il n'en saurait donner aucun signe sans recourir au miracle et mettre en oeuvre sa toute puissance.

Vraiment, chrétiens, peut-on concevoir un état qui sans être précisément l'anéantissement, sans être la mort puisse s'approcher plus près de l'anéantissement et de la mort que cet état voulu et déterminé par Notre Seigneur Jésus-Christ, à la sainte messe après les paroles de la consécration? Non, certes! Voilà pourtant tout l'effet de la parole sacerdotale. Elle est comme une sorte de glaive immolant mystérieusement Notre Seigneur sur nos autels.

Est-ce tout ce que l'on peut dire sur la nature de ce Saint Sacrifice. Non, car cette immolation mystique ne se fait pas seulement une seule fois, comme au Calvaire, non pas sur un seul point du globe terrestre, mais à chaque instant du jour et de la nuit, mais partout, partout où il y a, comme nous l'avons dit dans notre première causerie, un peu de pain, un peu de vin et un prêtre de Jésus-Christ pour les consacrer.

Si, maintenant, nous établissons une sorte de parallèle entre l'état extérieur de l'immolation de l'autel et celui de la croix. Ne semble-t-il pas que le sacrifice de la messe, en se plaçant au point de vue extérieur et rituel, semble placer la divine victime dans un état plus humilié encore que celui de la croix. Sur la croix du Calvaire, il n'y avait à se cacher que la divinité, tandis que sur l'autel, c'est l'humanité du Créateur elle-même qui disparait aux regards des fidèles. C'est alors, en toute vérité, que l'on peut chanter cette magnifique strophe de l'Adorate avec l'Angélique docteur: "In cruce latebat sola Deitas At hic simul latet et humanitas."

Ce sacrifice de nos autels est bien infini dans sa nature, comme il l'est dans ses effets. — nous le verrons.

Poésie, symbole, images que tout cela! dira-t-on peut-être avec les protestants. Non, non certes! C'est réalité pure. Il y a sacrifice, nous dira l'Eglise — Jésus a parlé. Il n'a point voulu nous tromper. Le ciel et la terre passeront, mais la parole du divin Maître ne passera jamais.

Voilà donc la nature du Saint Sacrifice de la messe, autant qu'il est possible à la pauvre raison humaine de soulever le voile qui lui cache ce profond mystère.

Devant ces grandes merveilles de foi; que pouvons nous faire chrétiens, sinon de nous mettre à genoux et d'adorer le divin maître si profondément anéanti, sinon de mettre en pratique la parole que le psalmiste met tous les jours sur les lèvres des prêtres de Jésus-Christ. "Venite adoremus, et procidamus ante Dominum. Venez, adorons le Seigneur et prosternons-nous devant lui: D. P.M.A., o.s.b.

x x x

Notre prochaine causerie portera sur les raisons coulues par Notre Seigneur Jésus-Christ en instituant la sainte messe.

Notes de Compositions

(Suite de la page 6)

GRADE V

Nativa Blais, 67; Isabelle Pouliot, 65; Lucile Gauthier, 64; Laurent Sévigny, 62; Roland Fortier, 60.

GRADE IV

Laurette Fortier, 61; Bernard Parent, 58; Rosa Blais, 55; Paul Henri Fortier, 54; Daniel Paquet, 55.

McDONALD CREEK

GRADE IX

Béatrice Couture, 84; Dora Barsalou, 82.

GRADE VII

Réjeanne Couture, 80.

GRADE V

Eda Bisson, 70; Rollande Couture, 65.

MEYRONNE

GRADE X

Angeline Bouvier, 90; Edna Thuot, 89; Jeanne Thuot, 87.

GRADE VII

Laura Thuot, 82; Marie Brière, 80; Cécile Roy, 78; Antoinette Fortier, 75; Laure Couture, 73; Léonard Fauchon, 70.

GRADE VI

Marie-Claire Couture, 82; Denise Frérotte, 75; Léo Therens, 70; Mary Donauer, 62; Arthur Brière, 60.

GRADE V

Yvonne Jacques, 70; Cécile Landry, 65; Thérèsa Donauer, 60.

GRADE IV

Cécile Smith, 72.

GRADE III

Charles Van Elslande, 78; Gaston Couture, 75; Wilfrid Bouvier, 72; Marcelle Roy, 70; Germaine Smith, 70; Paul Thuot, 65; Thérèse Laplante, 60; André Brière, 50; Mike Donauer, 40.

MONTMARTRE

GRADE X

Cécile Perron, 98; Béatrice Pépin, 95.

GRADE IX

Antonia Lévesque, 95; Wilhelmine Williams, 88.

GRADE VIII

Nora Lévesque, 95.

GRADE VII

Antoine Perron, 85.

Antoine Perron, 85; Léo Lavoie, 82; Noella Perron, 82; Léatitia Fournier, 78; Omer Fournier, 72.

GRADE VI

Suzanne Bachelu, 80; Gilberte Côté, 80; Maria Lavoie, 78; Clara Boudreau, 76.

GRADE V

Clovis Goulet, 85; Freddie Rainville, 85; Louis Chouinard, 84; Emilien Labrèche, 84; Germaine Vandevelde, 84; Gérard Chouinard, 80.

GRADE IV

Rollande Goulet, 80; Marjorie LeBlanc, 78; Madeleine Provencher 78; Madeleine Boudreau, 75; Rita Coupal, 72; Eliane Jalbert, 72; Elisabeth Giroux, 70.

NORTH BATTLEFORD

GRADE XII

Henriette Bru, 92.

GRADE XI

Bertille St-Amant, 89.
Bertille St-Amant, 89; Elmire Sansregret, 70.

GRADE X

Juliette Wilson, 85.

GRADE VIII

Bertha Laflamme, 75.

GRADE VII

George Bélanger, 81.

GRADE VI

Marguerite Wilson, 75; Géneviève Lafrenière, 70; Jacqueline Duchézeau, 75.

GRADE IV

Bernard, Duchézeau, 74; Louis Bélanger, 70; Emile Bélanger, 68; Hector Héon, 60.

GRADE III

Simonne Puech, 76; Claire Grégoire, 70; Georgette Bélanger, 70; Clémence Boutin, 662; Robert Poulin, 60; Marguerite Bouillet, 55.

ORMEAUX

GRADE VII

Jeanne Brassard, 78.

GRADE VI

Simonne Brassard, 76.

PRINCE-ALBERT

GRADE VII

Bella Lafrenière, 85; Roland Pelletier, 85; Madeleine Jutras, 80; André Savard, 80; Edith Gagnier, 78; Rose Hessdorfer, 78; Elisabeth Dumas, 78.

GRADE VI

Cléophas Lafrenière, 80; Irène Brulotte, 80; Henri Hessdorfer, 75; Doris Brulotte, 60.

PRUD'HOMME

GRADE XII

Marie Lafrenière, 92; Berthe Guinament, 90.

GRADE XI

Cécile Masson, 90; Jeanne Dumont, 85.

GRADE X

Gertrude Marineau, 88; Clarence Baril, 87; Laurier Lepage, 86; Simonne Desmarais, 85; Géneviève Normand, 84.

GRADE IX

Gérard Préfontaine, 80; Laurent Masson, 75.

GRADE VIII

Béatrice Sirois, 80; Emile McCrea, 78; Roland Marcotte, 76; Doril Masson, 75; Annette Préfontaine, 74; Ludger Painchaud, 72; Yvonne Monnette, 70.

GRADE VII

Henriette Baudet, 80; Gérard Normand, 79; Pauline Cadorette, 75; Yvette Lepage, 73; Roger Renriet, 72; Jérémie Brulé, 68.

GRADE VI

Berthe Baril, 78; Clémence Ploquin, 76; M. Madeleine Baudet, 74; M. Anne Blain, 70; Raymond McCrea, 68; René Masson, 66.

GRADE V

Albert Fontaine, 65; Jeannette Marineau, 65; Edward Carberry, 64; Laurette Masson, 80; Yvonne Marcotte, 78; Annette Lepage, 77; Ida Fontaine, 77; Laurent Baril, 77; Gérard Fontaine, 76; Marthe Henriet, 76; Clara Carberry, 75; Léo Marineau, 74; Raymond Carberry, 73; Laura Painchaud, 72; Léopold Hamoline, 72; Thérèse Poilièvre, 71; M. Pierre Cadorette, 70; Emile Chauvet, 70.

GRADE IV

Lionel Loiselle, 78; Maria Hounget, 77; Laurent Fontaine, 77; Laurent Préfontaine, 76; Gérard Masson, 76; Onile Marcotte, 76; Emilie Baudet, 75; Adrien Baril, 74; Léopold Marcotte, 73; Albert Cadorette, 72; Victor Painchaud, 72; Aurie Gauthier, 71; Robert Mareotte, 70; Octave Hamoline, 69; Elzéar Brulé, 668.

GRADE III

Mauriee McCrea, 85; Alma Baril, 84; Ernest Fontaine, 83; Helen Loiselle, 82; Florence McCrea, 81; Léona Brulé, 80; Rose Painchaud, 80; Aleide Préfontaine, 78; Isabelle Marcotte, 76; Wilfrid Lepage, 75; Clarence Préfontaine, 75; Sylvia Blain, 70; Louis Baudet, 66.

GRADE II

Gaston Gilliard, 75; Willie Fontaine, 72; Donald Christie, 70; Ervy Loiselle, 74.

PONTEIX

GRADE XII

Hélène D'Hondt, 96; Hélène St-Julien, 92; Marie Legros, 90; Lucille Belhumeur, 86.

GRADE XI

Rita Landry, 72; Rose Alma Saulnier, 55.

GRADE X

Germaine Giroux, 88; Antoinette Gauthier, 86; Léonie Lacoursière, 68.

GRADE IX

Marguerite Brière, 96; Alice Piché, 89; Béatrice Dubourt, 86; Stella Dumont, 78; Juliette Douville, 62.

GRADE VIII

Alberte Lacoursière, 92; Marie Ange, Lizée, 90; Céeile Hébert, 85; Marie Comeau, 85; Thérèse Van-Elslande, 84; Jeannette Paquette, 70.

GRDAE VII

Suzanne Morin, 90; Rose Mae Mercier, 88; Jeanne Hébert, 85.

GRADE V

Hélène Tanter, 93; Marie Tanter, 91; Eléanor Prowse, 85; Cécile Mercier, 89; Désiré Therrien, 88.

GRADE IV

Cécile Gauthier, 96; François Lihoiron, 95; Noella Garand, 94; Florence Gendreau, 85.

GRADE III

Gilberte Larivière, 95; Thérèse Loiselle, 95; Emma Thibault, 94 Annette Mercier, 90; Jeanne Marleau, 90; Alice Huot, 88; Maurice Liboiron, 86; Thérèse Liboiron, 85; Marcel Lupien, 85; Marie Béliveau, 85; Marie Lis Lambert, 85.

RADVILLE

GRADE IX

Wilfrid LaBelle, 84; Lucille LaBelle, 83; Eugène Bourassa, 82; Rollande Hébert, 81; Alfréda Morin, 80.

GRADE VIII

Fernand Delaye, 86.

GRADE VII

Sylvio Sylvestre, 85; Lillian Grenon, 84; Fracis Gagnon, 82.

GRADE VI

Rollande Dionne, 80; Raoul Bourassa, 78; Rita Cherpin, 74.

GRADE V

Robert Bourassa, 78; Bertha Dionne, 76; Blanche Deschambault, 75.

GRADE IV

Hélène Dionne, 78; Joseph Carl, 78; Madeleine Farand, 78; Clara De Roose, 78; Lucie Gagnon, 75; Marcel Bourassa, 75; Patrick Hamilton, 72; Henri Martin, 72; Denise Cyr, 72; Lauriane Lambert, 72; Arsène Bourassa, 70.

GRADE III

Albert DeRoose, 72; Léandre Morissette, 72; Angèle Morissette, 70; Edouard Gagnon, 70; Pierre Dionne, 68.

ST-BRIEUX

GRADE V

Maurice Massé, 70; Henri Fradette, 65.

GRADE IV

Raymond Assié, 76; Etienne Boissière, 74; Thérèse Kayner, 65; Irène Dubreuil, 64; Thérèse Assié, 64; Marie Fradette, 62.

ST-HIPPOIYTE

GRADE V

Marie Hamel, 84; Rita Blaquière, 76; Alice Hamel, 75.

GRADE II

Thérèse Hamel, 83.

ST-ISIDORE DE BELLEVUE

GRADE VII

Denise Duval, 78.

GRADE VI

Bruno Houle, 75.

GRADE V

Olive Gaudet, 77; Laurette Gaudet, 76; Jean Duval, 75; Alban Gaudet, 74.

GRADE IV

Thérèse Donahue, 80; Alain Houle, 77; Raymond Houle, 76; Raymond Gaudet, 70; Thérèse Duval, 66.

ST-HUBERT

Bernadette Chouinard, 80.

GRADE VI

Maria Smeets, 75; Antoinette Paquin, 74; Florence Brulé, 72.

GRADE IV

Henri Flick, 75; Thérèse Boutin, 72; Arsène Smeets, 70; Urbain Brulé, 68; René Paquin, 65.

VONDA

GRADE VII

Marie Detillieux, 78.

GRADE V

Annie Mickalko, 76.

GRADE IV

Raymond Detillieux, 75; Lucien Marleau, 75; Paul Marleau, 73; André Detillieux, 73; Léo Marleau, 71; Madeleine Detillieux, 68.

GRADE III

Mayble Ogrodnick, 66; Robert Aplin, 65.

WAUCHOPE

GRADE VI

Gabrielle Georget, 80; René Georget, 78.

GRADE V

Alice Boutin, 76; Alphonse Thomas, 75; Gérard Donais, 74.

GRADE IV

Germaine Landry, 75; Aurélie Thomas, 72.

GRADE III

Sidonie Goeujon, 80; Gérard Boutin, 78; Rita Boutin, 76; Marguerite Goeujon, 75; Simonne Georget, 72; Gérard Geoujon, 70; Albert Leurquin, 70; Noella Donais, 68; René Leurquin, 66; Louise Privé, 65.

WILLOW-BUNCH

GRADE XII

Alice Mathieu, 80.

GRADE XI

Palmyre Lemieux, 85; Annette Légaré, 85; Betsy Rainville, 80.

GRADE X

Marie-Jeanne Mathieu, 90; Jeanne d'Arc Deshays, 85; Lina Gaudry, 75; Laurienne Mondor, 70.

GRADE VIII

Denise Duperreault, 90; Estelle Légaré, 78; Elisabeth Gaudry, 75; Béatrice Bellefleur, 68; Jeanne Poirier, 68; Simonne Bruneault, 56; Annette Sylvestre, 60; Palmyre Provost, 55; Adeline Beausoleil, 55.

GRADE VI

Bernadette Beaulne, 92; Marcelle Mathieu, 90; Marie Giraudier, 89; Estelle Rainville, 88; Viola Bruneau, 87; Ovilda, Bruneau, 86; Eliane Courchaine, 84; Madeleine Deschamps, 60.

GRADE V

Charles Mathieu, 85; Bibiane Granger, 80; Cécile Beaulne, 79; Léonce Beauchesne, 76; Robert Sylvestre, 73; Florence Gratton, 70; Roger Lemieux, 68; Réjeanne Mondor, 64.

GRADE IV

Lucie Deshaye, 72; Denis Bruneault, 70; Renée Granger, 68; Jeannette Balthazar, 67; Liette Cadieux, 62; Claire Lemieux, 60; Roch Granger, 60; Gérard Lacoursière, 59.

Prince-Albert

La semaine sainte à la cathédrale

Nous sommes heureux d'annoncer que Mgr l'évêque sera à Prince-Albert toute la semaine sainte. Il présidera la bénédiction des rameaux, dimanche prochain; il pontifiera le Jeudi Saint et le dimanche de Pâques. Son Excellence a bien voulu accepter aussi de prononcer le discours sur la Passion, le Vendredi-Saint au soir, et nous entretiendra sur les "Sept Paroles du Christ".

Dimanche prochain, les fidèles pourront se procurer des rameaux au vestibule de l'église en entrant pour la grand'messe.

La cérémonie du Jeudi Saint — consécration des Saintes Huiles et messe pontificale — commencera á 9 heures et sera suivie de l'exposition du Saint Sacrement au reposoir. Les fidèles qui ne peuvent pas attendre plus longtemps peuvent se présenter à la sainte table à sept heures ou à huit heures. L'heure sainte aura lieu à 7h.30 p.m.

Le Vendredi Saint la messe des présanctifiés et l'adoration de la croix auront lieu á 9 heures. Chemin de croix à 3 heures p.m. Le soir à 7h.30, discours par Son Excellence.

La cérémonie du Samedi-Saint — bénédiction de l'eau et du nouveau feu, lecture des prophéties et sainte messe — commencera à 8 heures.

Le carême se termine le Samedi-Saint á midi.

Le jour de Pâques Son Excellence pontifiera à la grand'messe, donnera le sermon et pontifiera à la bénédiction du Saint-Sacrement le soir.

—La ville de Prince-Albert de même que les autres villes de la province n'ont rien à craindre de l'invasion des chômeurs célibataires actuellement employés au chantier de secours du Parc National.

—M. J. A. Wood, surintendant du Parc, a reçu de J. M. Wardley, Banff, ingénieur en chef des parcs, des ordres à l'effet que les chantiers d'hiver demeureraient ouverts jusqu'à la fin d'avril. On croit, à la suite de certaines requêtes faites à Ottawa, que les travaux des chantiers se poursuivront même après avril.

Chronique paroissiale

DIMANCHE DES RAMEAUX

Dimanche prochain, Son Exc. bénira les rameaux et assistera au trône. Que chaque famille ait son rameau et le place á l'endroit où il peut être vu.

EXAMEN DE CATECHISME

Nos enfants de langue française ont eu, jeudi dernier, un examen en catéchisme comprenant tous les commandements de Dieu. Le résultat est très satisfaisant. Félicitations à nos jeunes canadiens qui nous font honneur.

BAPTEMES

—Le 2 avril, baptême de Mary Alga Rosa, enfant de John Rosa et de Cassie Waschko de Prince-Albert, née le 22 mars, 1933. Le parrain a été Stanley Kisill; la marraine Cassie Romanchuk.

– Le 2 avril, baptême de Rose Marie Dionne, enfant de Raymond Louis Dionne et de Marie Reid de cette paroisse, née le 23 mars. Le parrain a été J. A. Dionne; la marraine, Marie Prediger.

BEL EXEMPLE DE PIETE

Nous avons remarqué avec bonheur qu'un grand nombre d'enfants ont fait, dimanche dernier, leur demi-heure d'adoration avec la plus grande piété et recueillement. Il va sans dire que Notre Divin Sauveur ne restera pas sourd à leurs prières. Le Coeur de Jésus a eu plusieurs adorateurs et adoratrices dans le courant de l'aprés-midi et le soir un grand nombre de fidèles assistèrent á l'heure sainte. Le Père J. Tavernier, curé, fit une courte mais instructive instruction.

PROFESSION RELIGIEUSE

Dimanche dernier, Son Excellence Mgr J. H. Prud'homme dit la messe au couvent de Sion. Il reçut les premiers voeux de Sr Marie-Catherine (Yvonne Gougeon). Il adressa à la nouvelle professe une courte allocution en montrant dans la vie religieuse un contrat passé avec Dieu. Son Excellence était accompagné par l'abbé C. Charron, son secrétaire. Le soir, Son Excellence assistait á la bénédiction du Très St-Sacrement.

DECES

Mardi après-midi eut lieu la sépulture de Louise Cécilia Apps, enfant de Dudley Denis Apps et de Elvine Gunville de Prince-Albert. Le jeune bébé était âgé de trois jours. Le Père A. Vallières, o.m.i., officia.

COMMUNIQUE



—M. J. M. Longpré, comptable durant cinq ans de l'Association des Brasseries á Calgary, vient d'être transféré à la Prince Albert Breweries Ltd. Il est bien connu dans le sud de l'Alberta ainsi qu'á Edmonton, Medicine Hat et Régina alors qu'il était au service de la "Nash-Simington Co." M. Longpré est un fameux joueur de billard.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue á ce nouveau compatriote et de lui présenter nos voeux de succés.

NOUVELLES

Nouveaux shérifs

REGINA. — Tous les shérifs des divers districts judiciaires de la Saskatchewan ont été autorisés à donner des permis pour procés d'aprés la teneur de la nouvelle loi du redressement des dettes. Leur autorité est limitée aux procés pour dettes minimes et aux cas prévus par la loi du maître et des servants —Master and servants Act —.

LES SHERIFS

Voici la liste des shérifs nommés d'aprés la teneur de la loi des dettes:

Assiniboia, W. J. Butler; Battleford, W. R. Ridington; Estevan, W. T. Moore; Humboldt, H. J. Cumming; Kerrobert, J. E. Rodney; Kindersley, W. R. Gordon; Moose-Jaw, A. P. Atkins; Melfort, Frank Hulks; Melville, F. G. Hughson; Prince Albert, G. H. Lyne; Regina, M. B. Wilkinson; Saskatoon, B. P. Boyce; Shaunavon, W. J. Smith; Swift Current, James Taylor; Weyburn, W. J. Jolly; Wilkie, J. T. Roper; Yorkton, H. L. Brown.

La loi des automobilistes

REGINA. — La législature a modifié la loi des automobilistes. D'après les nouveaux règlements, qui seront en vigueur le 1er mai, 1933, toute personne refusant de payer, après un jugement de condamnation pour avoir blessé gravement ou á mort, ou pour avoir causé un dommage excédant $100.00 perdra son permis de conduire jusqu'à ce que le cas soit règlé.

Perdront aussi leur permis ceux qui feront un dommage excédant $25.00 à la suite d'une course par gageure sur une route publique; qui ne retourneront pas à l'endroit de l'accident lorsque les pertes excéderont $25.00; qui conduiront sans permis, s'ils causent des dommages pour $25.00; qui seront la cause d'un homicide involontaire lorsqu'ils sont en charge d'une auto.

Les nouveaux règlements exigent que les voitures traînées par des chevaux soient munies de lanternes blanches à l'avant et visibles á 200 pieds.

Les baladeuses — trailers — doivent avoir à l'arriére une lanterne ou réflecteur rouge.

Le plan de retour à la terre

SASKATOON. — Le gouvernement n'a pas l'intention d'encourager le placement d'un gros contingent de chômeurs sur les terres dit Anderson à Saskatoon. Le gouvernement n'a voté que $75,000 à cet effet. Il désire que les sans-travail se placent sur des terres déjà travaillées au lieu de se diriger vers les régions du nord.

L'esprit du peuple canadien

SASKATOON. — Au cours de son discours à Saskatoon le Dr Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, a fait un bel éloge du peuple canadien qui a confronté des difficultés sans précédent avec courage. Si cet esprit persiste chez la majorité, il n'y aura jamais aucun danger qu'un communiste ou un socialiste gouverne le pays.

Trois enfants suffoqués

SASKATOON. — Trois enfants au-dessous de cinq ans ont été suffoqués durant l'incendie de la maison de leurs parents, M. et Mme Leonard Hinde, située sur la sixième avenue nord.

Le Wheat Pool paiera 5 sous

REGINA. — La "Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Ltd. a décidé de faire un premier paiement intérimaire de 5 sous le boisseau pour toutes les qualités de blé livré au Pool durant 1932-1933. La somme totale qui sera distribuée par ce paiement représente environ $336,000.

Prés de 6,500 producteurs bénéficieront de ces argents. Les cinq sous sont payés sur la base d'un paiement total de 35 sous le boisseau pour le blé numéro 1 nord, à Fort William.

Pour l'expédition du bétail par Churchill

OTTAWA. — Tous les éleveurs, qui expédieront du bétail par Churchill l'été prochain, s'apercevront que le gouvernement a fait tout en son pouvoir pour leur aider, a déclaré l'hon. Dr R. J. Manion, ministre des chemins de fer à Ottawa, au cours d'une séance de la Chambre des Communes. Il dit que le gouvernement est prêt à envoyer des brise-glace plus à bonne heure, si les éleveurs décident d'expédier leurs animaux par ce port.

Churchill ne fera pas exception

OTTAWA. — Un droit minimum sera en vigueur pour tous les bateaux qui entreront dans le port Churchill, la saison prochaine, en raison de protestation venues des autres ports canadiens où il faut payer un droit d'expédition.

Faillites dans l'Ouest

Le nombre des faillites dans les provinces des Prairies a été de 27 durant janvier 1933 au lieu de 31 durant décembre 1932 et de 35 durant janvier 1932. Le passif de ces faillites a été de $626,000, affectant principalement l'Alberta. Il y a eu 7 faillites à Winnipeg pour un passif de $174,000. Enfin, dans la Colombie Britannique, on a enregistré 9 faillites commerciales durant janvier 1933 au lieu de 6 durant décembre 1932 et de 15 durant janvier 1932. Le apssif des faillites de janvier dernier a été de $248,000. Sept faillites ont été enregistrées à Vancouver pour un passif de $235,000.

Les effets d'une tornade aux Etats-Unis

21 PERSONNES ONT PERI

La tempête s'est abattue sur trois Etats le Texas, la Louisiane et l'Arkansas.

Une tornade accompagnée de pluie, de grêle et de tonnerre a fait périr la semaine dernière 21 personnes en trois Etats. Les endroits éprouvés sont des villes et des villages de l'est du Texas, du nord-ouest de la Louisiane, du sud-ouest de l'Arkensas et apparemment du nord-est de la Louisiane. Aucune grande ville n'a été visitée.

La tempête s'est frayé un chemin en zig-zag et a visité d'abord Landale, comté de Smith, dans l'est du Texas, où deux personnes ont été tuées. Elle a gagné ensuite Mebank, San Augustine Shelbyville et Huntingdon, Texas, puis le nord de la Louisiane et l'Arkensas.

Des maisons se sont effondrées comme si elles eussent été bombardées.

Le chômage

OTTAWA. — Le 1er mars courant l'emploi accusait une diminution par rapport au mois précédent et aussi par rapport au mois correspondant de l'an dernier. Les 7,959 maisons qui ont fait rapport à l'Office Fédéral de la statistique font voir un total de 707,356 personnes à leur emploi ce 1er mars courant contre 708,644 le mois précédent.

En prenant comme base de comparaison l'année 1926 avec 100 l'emploi s'établissait á 76.9 le 1er mars 1933 contre 88.7 le 1er mars 1932. L'emploi était à la baisse dans le Québec, la Prairie et la Colombie, la situation, par contre, se montrant plus favorable dans l'Ontario et les Maritimes.

$2.00 par tête

OTTAWA. — En calculant sur une population de dix millions, la nouvelle taxe sur le sucre, fixée à deux cents par livre et annoncée dans le budget coûtera à chaque homme, femme et enfant du Canada une somme de $2.00 par an, et rapportera au Trésor un revenu de $20,000,000. Cet estimé est basé sur une statistique qui établit à 100 livres de sucre per capita au Canada.

La commission de secours exonérée

REGINA. — La Commission de secours a été exonérée de tout blâme dans son administration par un vote de confiance de la législature. Le vote était de 10 contre 16.

Les instituteurs acceptent une réduction

CALGARY. — Les instituteurs de la ville de Calgary ont fait savoir à la Commission scolaire des écoles publiques qu'ils acceptaient une réduction de 10 ou 11 pour cent durant l'année 1933-1934. Les commissaires exigeront peut-être davantage.

Pour le port des armes offensives

OTTAWA. — Le bill de M. Guthrie prévoit une peine qui peut varier, à la discrétion du juge, d'une à cinq années d'incarcération, pour le port sans permis d'un revolver, d'un pistolet ou d'une arme à feu quelconque qui peut être cachée sur la personne.

Pour satisfaire tout le monde, le ministre a cependant, à la dernière minute, modifié le bill. En plus du pistolet et du revolver la loi mentionne spécifiquement le fusil à canon court — sawed-off gun —. La même peine s'appliquera dans le cas d'un individu surpris avec des armes de ce genre dans une automobile.

La loi des pénitenciers

Le ministre de la Justice, M. Guthrie, a encore fait voter une résolution afférant à un bill qui modifiera la loi des pénitenciers.

Cette mesure a pour effet de soustraire absolument de la juridiction de la Commission du fonctionnarisme, de la Commission du service civil, comme on l'appelle généralement, le personnel de tous les pénitenciers.

$500,000,000 en octrois de chômage

WASHINGTON. — Le bill de l'administration qui crée un fonds de $500,000,000 pour les octrois de chômage aux Etats a été voté par le Sénat des Etats-Unis.

Le contrôle de la vente des valeurs

LE président Roosevelt demande au Congrés d'adopter une législation — Pratiques malhonnêtes

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a demandé au Congrès des Etats-Unis dans un message spécial, le troisième en moins de trois semaines, d'adopter une législation qui permette au fédéral de surveiller la vente des valeurs. Le président déclare que le public a subi de lourdes pertes par suite de pratiques qui ne sont pas honnêtes et il invoque le pouvoir que le gouvernement fédéral possède de contrôler le commerce entre Etats pour obtenir l'autorisation de contrôler le lancement des valeurs sur le marché.

La Chambre et le Sénat ont déjà pris des mesures pour hâter l'adoption du nouveau projet de loi.

Le président a aussi informé le Congrés qu'il a l'intention de proposer sous peu une législation qui aura trait au contrôle de la vente des valeurs ainsi qu'une législation qui aura trait aux devoirs des directeurs des banques et autres corporations. Nous voulons en revenir, dit-il, à une conception bien nette de cette vieille vérité que ceux qui gérent les banques, les corporations et les autres agences qui se servent de l'argent du public sont des fiduciaires qui agissent au nom d'autres personnes.

Pour les sans-travail

WASHINGTON. — Le Sénat a adopté le projet de loi qui autorise le président Roosevelt à employer 250,000 sans-travail au reboisement.

L'étalon-or

NEW-YORK. — M. Léon Fraser, vice-président de la Banque des règlements internationaux, est revenu d'Europe convaincu que l'exemple que les Etats-Unis ont donné en faisant face à leur crise bancaire, hâtera le rétablissement de l'étalon-or dans le monde.

Conférence économique à Washington

WASHINGTON. — On dit ici que les diplomates travaillent actuellement pour que la prochaine conférence mondiale économique se réunisse á Washington et non à Londres, comme la chose avait d'abord été décidée. La conférence s'ouvrirait le 1er juin.

Production contrôlée

CHICAGO. — J.-P. Torrence, manufacturier connu, a exposé un plan pour rétablir une prospérité durable en assignant des dictateurs économiques à une demi douzaine d'insdustries basiques comme les houillères, l'agriculture, l'acier et le pétrole. Son plan pour enrayer le cycle des dépressions consiste simplement á "Contrôler l'approvisionnement et la question des prix se règlera d'elle-même".